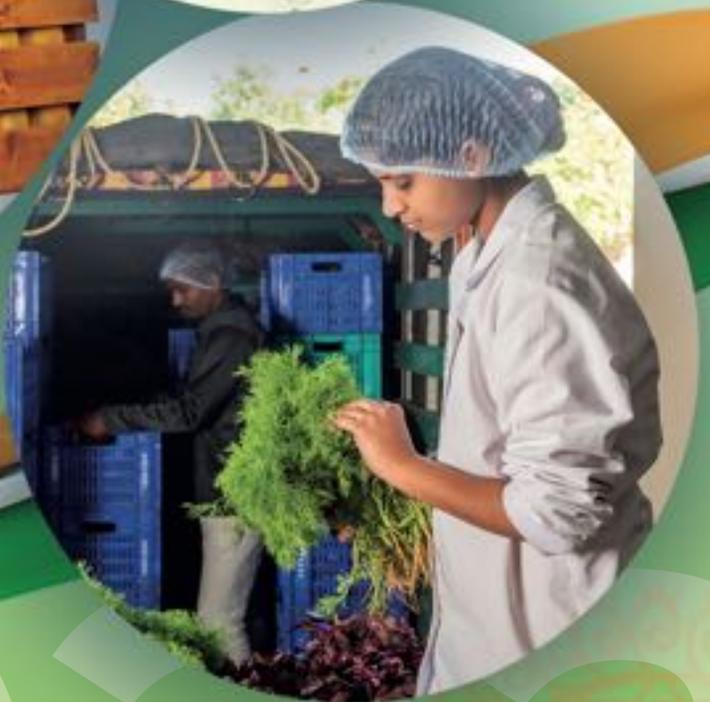




INCOFIN CVSO
Micro-finance



RAPPORT ANNUEL

Comitted Beyond Investment

Mission

Incofin cvso vise à créer **une grande valeur sociale**. Le fonds vise à aider les personnes entrepreneures dans les économies émergentes à **améliorer elles-mêmes leurs conditions de vie**.

Cet impact est réalisé en investissant dans des institutions de microfinance durables qui offrent des services financiers sur mesure aux petites entreprises locales.





INCOFIN CVSO
Micro-finance

TABLE DES MATIÈRES

Préface	6
Incofin cvso dans le monde	8
Résumé annuel 2022	10
Inde un long voyage avec un grand impact	14
Assistance technique	18
Rapport d'impact	20
Rapport financier	22
Annex	42





| Préface

Cher actionnaire,,

Nous avons pu clôturer l'année écoulée avec un résultat positif de 711 000 euros, en hausse de 22 % par rapport à l'exercice précédent. Et ce, après une année au cours de laquelle la hausse de l'inflation et des taux d'intérêt a dominé l'agenda économique. Néanmoins, nous pouvons proposer une augmentation du dividende à 1,5 %.

En tant que l'un des 2 570 actionnaires, vous êtes naturellement plus intéressé par l'impact social de votre investissement au cours de l'année écoulée que par les rendements financiers. Par l'intermédiaire de 38 organisations locales, 3,8 millions d'entrepreneurs ont été touchés, dont 72 % de femmes, dans 24 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et d'Europe de l'Est. Jardin Azuayo, en Équateur, est un excellent exemple de l'une des nouvelles organisations partenaires. Fondé en 1996 pour aider les habitants de la région d'Azuay à la suite d'un glissement de terrain, Jardin Azuayo est devenu une coopérative représentant 127 000 agriculteurs. Ce qui est formidable, c'est que cette croissance impressionnante ne s'est pas faite au détriment de leur mission sociale. Par exemple, ils continuent d'investir dans des programmes de formation pour leurs membres.

L'Inde est également l'un des pays dans lesquels Incofin cvso cherche à avoir un impact social. Ce rapport annuel accorde une attention particulière à la présence d'Incofin cvso dans un pays prometteur qui est également confronté à des défis majeurs, dont l'inégalité est peut-être le plus important. Je recommande à l'avance l'interview d'Aditya Bhandari, le partenaire d'Incofin en Inde.

Et le fait qu'Incofin cvso travaille avec les organisations les plus influentes est démontré par le score d'audit de l'organisation à but non lucratif CERISE : les organisations partenaires d'Incofin cvso obtiennent des scores systématiquement plus élevés dans tous les sous-aspects - qu'il s'agisse du traitement responsable des clients ou de l'engagement de la direction et du personnel. Cela renforce ma conviction qu'Incofin cvso est prêt à jouer un autre rôle important en 2023.

Au nom du conseil d'administration et des millions d'entrepreneurs que nous touchons, nous vous remercions de la confiance que vous accordez à Incofin cvso.

Michiel Geers,
Président du conseil d'administration
Incofin cvso



Incofin nommé une deuxième fois **Asset Manager belge de l'année**



Le Global Banking & Finance Review a désigné **Incofin Investment Management comme gestionnaire d'actifs belge de l'année 2022**. Le fait qu'Incofin remporte le prix pour la deuxième année consécutive témoigne de l'intérêt croissant de la communauté financière au sens large pour ce qui se passe dans le secteur de l'investissement d'impact. Ce prix reconnaît que, depuis plus de 20 ans, Incofin est à l'avant-garde du développement d'un secteur qui cherche à créer un impact positif lors des investissements, en plus d'un rendement financier.



L'étude prévoit une croissance solide des investissements à impact positif en Belgique



L'investissement d'impact suscite un vif intérêt lors du **salon de l'investisseur**

Incofin cvso a participé pour la première fois à **Finance Avenue**, le salon de l'investisseur organisé par De Tijd et L'Echo. La présentation et le stand d'exposition d'Incofin cvso ont suscité un grand intérêt. C'est le signe que de nombreuses personnes recherchent autre chose qu'un rendement purement financier pour leur argent et veulent faire leur part pour aider les plus vulnérables à aller de l'avant.

La semaine belge de l'impact a eu lieu en novembre 2022. Une première pour la Belgique. Un consortium comprenant la Fondation Roi Baudouin, SFPIM, Solifin, Impact Capital, BIO Invest, KOIS, ainsi qu'Incofin a uni ses forces pour rassembler des centaines d'investisseurs, de décideurs politiques, d'institutions financières et d'entrepreneurs belges ayant à cœur l'impact afin d'échanger des idées et de doubler le nombre d'investissements d'impact belges en moins de cinq ans. Lancement également d'Impact Finance Belgium, l'institut qui représentera les intérêts du secteur.

Cofondateur d'Impact Finance Belgium et président d'Incofin, **Loïc De Cannière** se confie : « Il était temps d'unir nos forces avec les acteurs de l'impact et de convaincre les investisseurs et les politiciens de la nécessité d'un mouvement d'impact croissant en Belgique. Nous ne pouvons pas compter uniquement sur les gouvernements et l'argent public pour résoudre les problèmes de notre planète. Utilisons ce formidable outil qu'est l'investissement d'impact. Incofin continuera à jouer son rôle de pionnier dans ce domaine. »

Incofin cvso aide les entrepreneurs touchés par des inondations extrêmes au Pakistan



Des inondations dévastatrices ont frappé le Pakistan au cours de l'été 2022 dans les provinces du Sindh et du sud du Punjab. 33 millions de personnes ont été touchées et plus de 1 200 ont même perdu la vie. La fondation Kashf, partenaire de longue date d'Incofin dans le pays, a vu les conséquences de près. **Incofin cvso a débloqué 30 000 euros de son budget d'assistance technique pour le Fonds d'aide aux victimes des inondations du Kashf**. Avec l'aide d'autres donateurs, Kashf a utilisé cet argent pour distribuer des colis d'aide : nourriture sèche, produits d'hygiène et sanitaires, literie, vêtements et médicaments de base.

Jairo Espejo, Investment Manager chez Incofin, s'est rendu dans la zone sinistrée peu après la catastrophe naturelle : « J'ai été impressionné par les conséquences désastreuses des inondations, mais aussi par la rapidité avec laquelle les gens parviennent à se remettre de ce coup dur. Même si la route sera longue pour retrouver les niveaux de revenus antérieurs, les Pakistanais font de leur mieux pour s'adapter aux nouvelles circonstances. »

Image: Jairo rend visite à l'un des clients de Kashf touché par les fortes inondations.

Le fondateur d'une organisation partenaire au Pakistan reçoit le titre de **docteur honoris causa de l'Université d'Anvers**

Roshaneh Zafar, fondatrice de **Kashf** et toujours à la tête de notre organisation partenaire, reçoit le titre de **docteur honoris causa pour mérite général de l'Université d'Anvers**. Le prix lui a été décerné en raison du travail qu'elle et son organisation ont accompli pour rendre d'innombrables femmes pakistanaises financièrement indépendantes. Elle a dédié ce prix aux femmes entrepreneures de son pays, ainsi qu'à tous ses collègues de la Fondation Kashf.





Le Fonds d'accès au commerce équitable souffle ses 10 bougies

Le Fairtrade Access Fund (FAF, Fonds d'accès au commerce équitable) fête son 10ème anniversaire - un grand moment auquel vous aussi avez contribué, en tant qu'actionnaire d'Incofin cvso. Incofin cvso a été l'un des investisseurs fondateurs en 2012 avec Fairtrade International, Grameen Foundation et, un peu plus tard, Volksvermogen. Aujourd'hui encore, une partie de votre argent investi dans Incofin cvso contribue à une agriculture plus durable.

Depuis sa création, le FAF investit dans une **chaîne agricole durable avec des salaires équitables pour les petits exploitants** du Sud. Il le fait, par exemple, en accordant des crédits aux producteurs de café et de cacao et à leurs entreprises.

Le 10e anniversaire a été mis à profit pour définir la nouvelle stratégie du fonds. Celle-ci est principalement consacrée à la diversification : le fonds ne limite plus ses activités à l'Afrique et à l'Amérique latine, mais investira également dans l'agriculture durable en Asie. L'objectif est d'aider 800 000 petits exploitants agricoles à créer des moyens de subsistance durables sur leurs terres (le double du chiffre actuel) dans un délai de cinq ans.

Plus d'informations sur le Fonds d'accès au commerce équitable : www.incofinfaf.com

Incofin Investment Management lance **le premier fonds pour l'eau** de ce type

Incofin a lancé en mars 2023 un fonds qui permettra d'améliorer l'accès à l'eau potable dans des régions où cela ne va pas de soi. Le Water Access Acceleration Fund (W2AF, Fonds d'accélération de l'accès à l'eau), comme son nom l'indique, est le premier fonds de ce type. La nouvelle n'est donc pas passée inaperçue et, outre la presse, elle a également reçu l'attention qu'elle méritait lors de la grande conférence des Nations unies sur l'eau qui s'est tenue à New York.

Avec cette initiative, Incofin, en collaboration avec des investisseurs tels que Danone, l'association néerlandaise Aqua for All et BNP Paribas, vise à fournir 20 milliards de litres d'eau potable à 30 millions de personnes, principalement en Asie et en Afrique, d'ici 2030.



Incofin cvso accorde un crédit de près de 2 millions à Jardin Azuayo, en Équateur



En 2022, Incofin cvso a souscrit 10 nouveaux prêts (y compris les renouvellements). Le prêt le plus important, d'un montant de près de 2 millions d'euros, a été accordé à **Jardin Azuayo en Équateur**.

Jardin Azuayo, comme Incofin cvso, est une société coopérative. Sa mission fortement sociale et la poursuite d'une économie solidaire priment sur le gain financier. La coopérative, qui attire principalement les habitants des zones rurales, représente aujourd'hui plus de 127 000 emprunteurs et compte 68 bureaux. Les producteurs de café, de bananes et de riz, entre autres, passent par Jardin Azuayo.

Les origines de Jardin Azuayo remontent à 1996, lorsqu'un glissement de terrain a frappé une partie de l'Équateur. 120 personnes ont afflué dans l'organisation pour apporter un soutien important à la reconstruction de la zone sinistrée. L'une d'entre elles a accordé des financements aux habitants de la région touchée et a veillé à ce que l'argent gagné et épargné grâce au prêt soit réinvesti dans la région.

Jardin Azuayo utilise des prix bas pour atteindre les entrepreneurs ruraux et vise à les aider à développer leurs entreprises de manière durable, en créant des emplois. En complément des services financiers, la coopérative propose donc des programmes d'éducation et de formation qui aident les agriculteurs à pratiquer une agriculture plus efficace et plus durable. Il s'agit par exemple d'enseigner aux agriculteurs comment réduire leur consommation d'eau dans le processus de production.

Des femmes inspirantes



En investissant dans les femmes des économies émergentes, on obtient souvent l'impact social le plus important, car les femmes sont souvent dans une position plus vulnérable que les hommes. C'est pourquoi Incofin cvso souhaite toucher de nombreuses femmes entrepreneurs. C'est également la raison pour laquelle nous avons lancé l'année dernière une série d'Incofin qui met en lumière des femmes inspirantes issues de nos organisations partenaires. **Raushan Kurbanaliyeva, présidente d'Arnur Credit**, est l'une des femmes que nous présentons ici. Pendant 15 ans, elle a dirigé avec succès l'une des plus grandes organisations de microfinance du Kazakhstan.

« Pour réussir, une femme doit oser se fixer des objectifs ambitieux et définir les étapes pour les atteindre. En même temps, il est essentiel que les objectifs soient toujours en harmonie avec les convictions sincères de chacun. Ce n'est qu'à cette condition que le succès est garanti. En tant que cadre et femme, j'estime qu'il est important de mener à bien la mission sociale de notre entreprise - promouvoir le développement des petites entreprises des clients, créer de nouveaux emplois et protéger les clients d'une charge de crédit excessive. »

– **Raushan Kurbanaliyeva**

Un long voyage avec un grand impact pour Incofin cvso

Depuis des années, l'Inde est considérée comme l'une des économies à la croissance la plus forte. Le pays a une population jeune (86 % ont moins de 55 ans) qui a de grandes ambitions. Dans le même temps, le pays souffre de fortes inégalités et d'un manque d'accès au capital (en particulier parmi les ménages socialement plus faibles). Pourtant, l'Inde est un pays où Incofin cvso n'est pas présent depuis très longtemps. Compte tenu de sa superficie et de sa population, il est plus juste de parler d'un sous-continent que d'un pays, explique **Aditya Bhandari**, associé et codirecteur régional pour l'Inde chez Incofin.



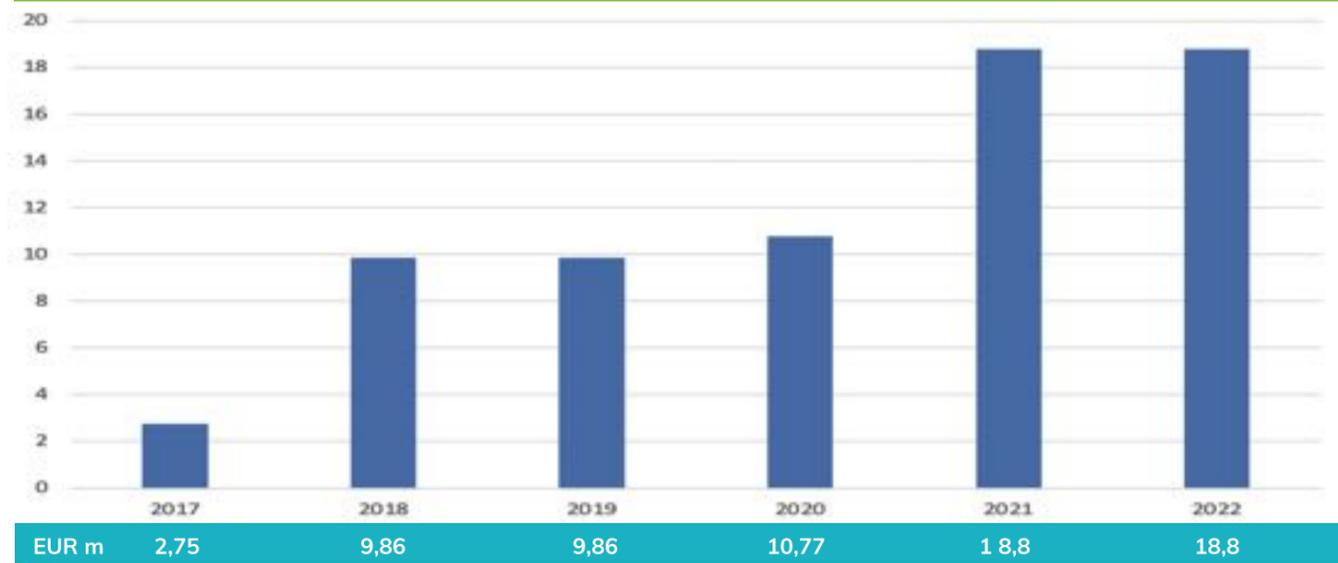
Comment avez-vous découvert le monde de l'investissement d'impact ?

Je ne savais pas vraiment ce qu'était l'investissement d'impact avant de commencer à travailler dans ce secteur. Après avoir commencé ma carrière en tant que comptable, j'ai atterri dans le secteur bancaire. Quelques années plus tard, j'ai rejoint Goldman Sachs, une banque d'investissement à Londres. À un moment donné, Goldman Sachs

bourse d'une société. Je ne connaissais pratiquement rien du Kazakhstan. Pour réussir, je devais partir de zéro, apprendre à connaître le pays et son économie, et maîtriser une nouvelle langue. Je me suis alors demandé s'il ne valait pas mieux utiliser mes compétences dans mon pays, où je suis né.

En Inde, il y a vraiment très peu d'opportunités pour ceux qui se trouvent au bas de la pyramide économique. J'ai pensé qu'avec mon expérience chez Goldman Sachs, je pouvais apporter quelque chose aux personnes appartenant à ces catégories vulnérables de la population. J'ai donc décidé de retourner en Inde. À l'époque, ma famille n'était pas très enthousiaste quant à mon choix. Ils m'ont dit qu'il s'agissait d'une vision trop philanthropique et ont estimé que je prenais la mauvaise décision. Mais je me suis obstinée et j'ai passé un entretien d'embauche à Aavishkaar, un fonds d'impact en Inde. Je ne savais pas exactement ce qu'ils faisaient, mais je leur ai dit qu'il se passait énormément de choses en Inde. Si nous

Montants des investissements Incofin cvso en Inde (cumulés)



nous concentrons sur les 70 % restants de la population, soit près de 800 millions de personnes, beaucoup de choses pourraient s'améliorer pour ce que l'on appelle le bas de la pyramide.

La réponse d'Aavishkaar était claire : « Bienvenue, Aditya, tu peux commencer à travailler avec nous. » À l'époque, ils devaient encore m'expliquer ce qu'était l'investissement d'impact. C'est ainsi que ma carrière dans l'industrie a commencé - avec une passion pour quelque chose que je ne connaissais pas encore.

MON RETOUR EN INDE A MARQUE LE DEBUT D'UNE PASSION POUR UN MONDE QUE JE NE CONNAISSAIS PAS ENCORE : INVESTIR POUR CREER UN IMPACT POSITIF.

Aditya Bhandari

Comment avez-vous croisé le chemin d'Incofin Investment Management ?

J'ai travaillé pour Aavishkaar sur un projet avec l'institution de microfinance Grameen Koota. Incofin envisageait d'investir dans l'institution et je cherchais des co-investisseurs pour Aavishkaar. C'est ainsi que nous nous sommes rencontrés. La collaboration avec mon interlocuteur chez Incofin était parfaite. Une fois le projet achevé, je l'ai rencontré à l'aéroport de Bangalore et, un peu moins d'une semaine plus tard, je commençais chez Incofin en tant qu'expert en capital-investissement spécialisé dans les transactions en Inde.

Incofin a ouvert le bureau de Chennai en 2009. Il a pourtant fallu attendre 2017 pour qu'Incofin cvso accorde son premier prêt à une institution de microfinance en Inde. Pourquoi seulement à ce moment-là ?

Le marché indien était relativement nouveau pour Incofin à l'époque. Tout le monde voulait d'abord voir comment cela allait se passer. Incofin cvso attache une grande importance à la stabilité et à la gestion des risques et, en 2009, le fonds n'était pas encore prêt pour l'Inde.

En outre, la réglementation indienne concernant les créanciers étrangers est très stricte. Ce n'est donc pas un marché facile à pénétrer.

Après quelques années, le moment est venu pour Incofin cvso d'inclure l'Inde dans sa stratégie d'investissement. Nous avons commencé à étudier les moyens d'y parvenir. Au départ, l'idée de créer notre propre établissement de crédit nous plaisait. Il avait même déjà un nom : Samavesh, ce qui signifie « inclusivité ». Mais l'importance au niveau de l'impact qu'Incofin cvso allait pouvoir atteindre allait toujours rester limitée. Nous avons donc définitivement abandonné cette piste en 2015. Cela témoigne de la volonté d'Incofin cvso d'être un catalyseur à long terme dans le segment des personnes défavorisées et de chercher une alternative plus dynamique pour opérer en Inde.

Le premier investissement d'Incofin cvso a finalement eu lieu en 2017.

C'est vrai, avec un prêt à Fusion. Le voyage a été long, mais nécessaire car les intentions étaient à long terme et nous voulions nous assurer que notre stratégie reflétait cela. Les activités menées en Inde depuis lors ont toujours été dominées par cette stratégie : des investissements responsables à fort impact social qui permettent des rendements stables et respectent une bonne diversification des risques.



Aditya Bhandari

Associé et codirecteur régional pour l'Asie d'Incofin Investment Management

À ce jour, Incofin cvso a soutenu six institutions d microfinance différentes en Inde, presque toutes axées principalement sur les communautés rurales. Pourquoi l'accent est-il mis de cette manière sur l'Inde rurale ?

Depuis l'indépendance du pays en 1947, les marchés ruraux ont été très mal desservis. Les grands conglomérats et les grandes banques se sont concentrés sur le marché urbain, à portée de main. Pour eux, il est plus intéressant d'accorder un prêt de 15 000 euros que 10 prêts de 1 500 euros.

Je ne dis pas qu'ils ne sont pas servis. Ils s'adressent à des prêteurs sur le marché informel et souvent à des acteurs peu fiables. Heureusement, la microfinance contribue à combler ce fossé depuis le début des années 2000.

NOS ACTIVITES EN INDE SONT TOUJOURS GUIDEES PAR LA STRATEGIE D'INCOFIN CVSO : DES INVESTISSEMENTS RESPONSABLES A FORT IMPACT SOCIAL QUI PERMETTENT DES RENDEMENTS STABLES ET UNE BONNE DIVERSIFICATION DES RISQUES.

Aditya Bhandari

Les femmes constituent une autre priorité des investissements d'Incofin en Inde. Pourquoi ?

C'est en effet de cette manière que l'on obtient le plus d'impact. Nous constatons que les compétences et le potentiel économique des femmes en Inde sont trop souvent sous-exploités, souvent par manque de ressources financières. Du point de vue de l'impact, il s'agit donc d'une occasion unique de stimuler les initiatives commercialement viables en matière d'énergie et de compétences. La microfinance va au-delà des produits et des services en tant que tels. Pour sortir les gens de la pauvreté, il faut leur donner accès à la connaissance et à l'éducation, il faut pouvoir envoyer les enfants à l'école. L'éducation peut contribuer à briser le cycle de la pauvreté et à accroître les opportunités économiques à long terme. Mais pour cela, il faut disposer d'économies.

En outre, nous savons par expérience - et la recherche le confirme - que la discipline financière est plus élevée chez les femmes que chez les hommes.

Pas seulement en Inde, d'ailleurs. Si les femmes disposent d'un revenu propre, elles sont plus susceptibles d'investir dans l'éducation.

Quels sont les grands défis et les possibilités d'impact pour l'avenir ?

Tout d'abord, le manque d'inclusion financière. La révolution de la microfinance de ces 15 à 20 dernières années a changé la vie de nombreuses personnes dans certains sous-segments en leur donnant accès à des services financiers abordables. Je suis convaincu que le plus grand potentiel, aujourd'hui et dans les années à venir, provient de ce que l'on appelle le « milieu manquant ». Je parle donc d'un énorme marché de près de 700 millions de personnes qui sera le moteur de la croissance du bas de la pyramide et de la classe moyenne au cours des 15 à 20 prochaines années. Les entrepreneurs qui gagnent moins de 10 000 euros par an aujourd'hui.

Les banques ne les prennent pas encore très au sérieux - et certainement pas au sein de la classe moyenne rurale. À tort selon moi, car ils ont l'esprit d'entreprise et leur épargne ne fera que croître dans les années à venir.

L'essor des technologies financières et de la « finance intégrée » peut jouer un rôle important pour ces personnes. La finance intégrée désigne le phénomène par lequel des plateformes ou des entreprises extérieures au monde de la finance commencent à offrir certains services financiers. Il peut s'agir d'un commerçant en ligne qui propose également certaines assurances, ou d'un grand magasin qui propose ses propres cartes de crédit. Enfin, la question du climat ne fera que gagner en importance en Inde dans les années à venir.

Et où pensez-vous qu'Incofin scfs peut contribuer à faire la différence dans les années à venir ?

Permettez-moi de répondre à cette question en vous parlant de Mufin Green Finance. Mufin Green est une organisation partenaire avec laquelle nous travaillons dans le cadre d'une autre initiative, l'Incofin India Progress Fund. Mufin cherche à relever les défis climatiques auxquels l'Inde est confrontée aujourd'hui et un type d'entreprise qui pourrait également convenir à Incofin cvso.

Mufin Green souhaite donner une forte impulsion à l'électrification des transports en Inde. La société propose des solutions financières aux entreprises impliquées dans les véhicules électriques et tout ce qui en découle. Par exemple, en investissant dans des pousse-pousse électriques, Mufin Green a un impact considérable tant sur le plan environnemental que sur le plan social. Mufin contribue à réduire les émissions de CO2, à créer des emplois et à répondre aux besoins de mobilité des personnes défavorisées dans les zones rurales.

Mais il y a certainement des opportunités d'impact plus intéressantes pour Incofin cvso en Inde. Nous en entendrons sans doute parler dans un avenir proche.

Présence actuelle d'Incofin cvso en Inde



Prêt Incofin cvso de 1,7 million d'euros

125 bureaux
1 686 employés
309 217 clients de crédit : 100 % de femmes
Seulement 27 968 personnes vivent dans une région urbaine
62 % d'activités agricoles
Prêts du groupe (100 %)



Kailash Ben Ramesh Bhai
de Gadhadiya

Avec l'aide de microcrédits et d'un investissement de son mari, Kailash a lancé une entreprise de fabrication de jouets. Ce faisant, elle réutilise le métal et d'autres matériaux qui, autrement, seraient mis en décharge. Son entreprise, qui compte aujourd'hui quatre employés, produit environ 200 pièces par jour.



Prêt Incofin cvso de 2,3 millions d'euros

81 % dans les zones rurales
68 bureaux
650 employés
25 888 clients de crédit (dont 16 % de femmes)



Prêts Incofin cvso d'une valeur de 2,4 millions d'euros

58 186 clients de crédit
28 bureaux
412 employés
81 % d'activités agricoles



Jalpa Ben
de Jasdán

Jalpa Ben, âgée de 27 ans seulement, est une mère, une épouse, qui s'occupe de son foyer et gère également une entreprise de paquets-cadeaux. Une entreprise qui s'est développée pour devenir une entreprise familiale employant cinq personnes. Le prêt de 75 000 roupies (environ 170 euros) qu'elle a obtenu auprès de Light Microfinance s'est avéré être une étape importante pour son plan d'entreprise. Aujourd'hui, Jalpa gagne bien sa vie grâce à son entreprise.



Prêt Incofin cvso de 2,8 millions d'euros

27 bureaux
628 employés
19 591 clients de crédit, dont 84 % de femmes
100 % d'activités agricoles

L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Un levier pour un plus grand impact

Pour maximiser l'impact des investissements, Incofin scfs les complète par des projets visant à renforcer le fonctionnement des organisations partenaires locales - ce que l'on appelle également « l'assistance technique ». Depuis plus de dix ans, Incofin cvso consacre un budget à l'assistance technique. Ces projets peuvent prendre de nombreuses formes, **des programmes de formation aux consultants sur le terrain, de l'aide d'urgence aux ateliers.**

Projets clôturés

ACEP, Burkina Faso

- Développement de nouveaux produits et d'un nouveau canal de distribution (canal mobile)
- Projets pilotes pour les produits d'épargne
- Évaluation par des experts pour améliorer les nouveaux produits

ACME, Haïti

- Aide d'urgence
- Bureau mobile dans un camion
- Cela a permis à ACME d'être rapidement actif sur le terrain après un tremblement de terre. Le bureau mobile sera utilisé en permanence dans les régions d'Haïti où ACME n'a pas de bureau physique.

Kashf, Pakistan

- Aide d'urgence
- Des colis hygiéniques et alimentaires ont permis de venir en aide à 6 000 victimes de graves inondations et à leurs familles.

Arnur Credit, Kazakhstan

- Politique du personnel
- Renforcer les processus de ressources humaines de l'entreprise.

NOUVEAUX PROJETS

Programme de LEADERSHIP FÉMININ

Différentes organisations partenaires dans différents pays

- POURQUOI?**
- De nombreuses études montrent qu'un meilleur équilibre entre les hommes et les femmes à la tête des organisations se traduit par de meilleures performances financières et un plus grand impact. Les équipes plus diversifiées sont plus innovantes et mieux à même de résoudre les problèmes.
 - L'objectif ultime est de voir davantage de femmes accéder aux postes de direction et au conseil d'administration de nos partenaires.

- COMMENT?**
- Programme d'autonomisation des employées pour renforcer leur confiance en tant que dirigeantes

- QUOI?**
- Programme de formation de 6 mois visant à renforcer la confiance en soi et les compétences en matière de leadership, de communication et de gestion.
 - Plateforme de mise en réseau où les femmes leaders peuvent partager leurs défis et les leçons apprises et demander des conseils.
 - Coaching personnalisé par le biais de séances de coaching individuelles

Incofin cvso travaille avec les partenaires les plus influents de l'industrie

	CVSO (n=37)	CERISE (n=438)
TOTAL	76%	60%
Mission sociale et objectifs	70%	61%
Engagement du conseil d'administration, de la direction et du personnel	73%	57%
Conception du produit	83%	67%
Traitement responsable des clients	92%	76%
Traitement responsable des employés	91%	74%
Bilan équilibré entre les objectifs financiers et sociaux	80%	68%
Microfinance verte	47%	19%

Le score d'audit social et environnemental de l'outil SPI4-ALINUS de l'organisation à but non lucratif CERISE indique la qualité des intermédiaires financiers en termes d'impact social et d'impact sur l'environnement. Un score élevé indique que les processus et pratiques de l'entité sont alignés sur les meilleures pratiques et permettent de mieux atténuer les risques négatifs potentiels découlant de leurs activités.

Le tableau montre à la fois le score global et tous les sous-scores des institutions avec lesquelles travaille Incofin cvso, avec à côté le score moyen des 438 institutions de microfinance où CERISE a mené un audit approfondi.

Il est clair qu'en termes d'impact, Incofin cvso obtient des résultats nettement plus élevés que le reste du secteur, tant dans l'ensemble que dans tous les sous-aspects.



INCOFIN CVSO
Micro-finance

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2022

Chiffres clés	22
Bonne gouvernance	24
Comptes annuel par 31.12.2022	26
Commentaires	28
Conformité	33
Règles d'évaluation	34
Rapport du Conseils d'Administration	35
Rapport du commissaires	38
Facteurs de risque	38

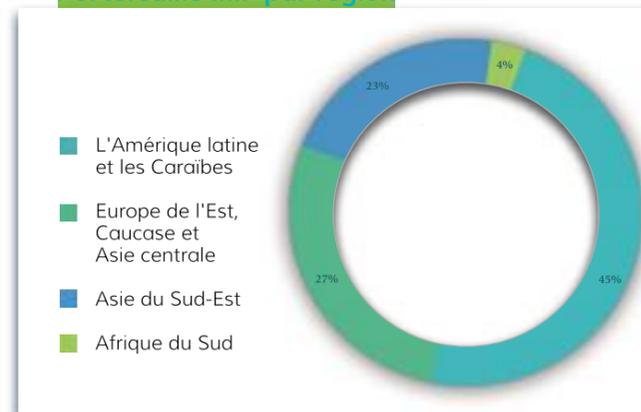
1 | CHIFFRES CLÉS EN MILLIERS D'EUROS

	2022	2021
Total du bilan	78,134	86,226
Portefeuille	68 135	74 139
Participations	16 342	15 322
Prêts subordonnés	13 895	11 701
Prêts	37 898	47 115
Montant moyen des investissements dans les IMF	1 295	1 077
Montant moyen des prêts aux IMF	1 115	1 345
Fonds propres	55 364	54 328
Capital	49 955	48 879
Financement de dettes	16 600	25 200
Disponibles (non appelés)	4 000	500
Niveau de financement	30%	46%
Provision disponible	2 289	2 153
En % des prêts (subordonnés)	4.42%	3.66%
PAR 30	0.00%	0.34%
PAR 30 + Restr	8.50%	9.77%

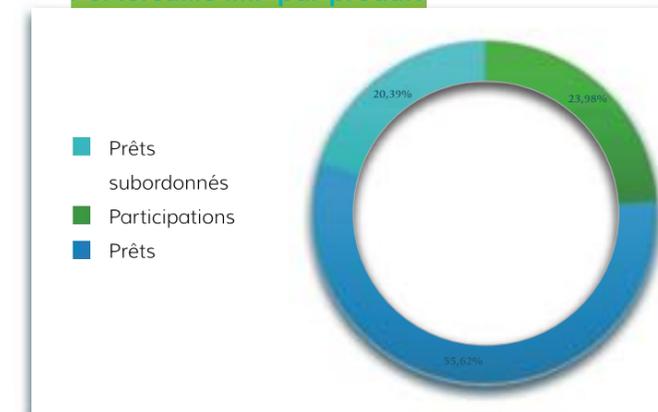
	2022	2021
Rendement		
Rendement du portefeuille de prêts subordonnés (TRI)	6.74%	6.64%
Rendement du portefeuille de prêts (TRI)	5.64%	5.50%
Charge de financement moyenne pondérée	1.76%	1.88%
Dividendes	1.50%	1.00%

	2022	2021
Performance IMF		
Portefeuille IMF (M EUR)	9 297	9 297
Montant moyen des prêts (en EUR)	2 726	2 726
Nombre total de clients atteints	3 756	3 410
% de femmes	72%	73%
Nombres d'IMF	38	44
Nombre de pays	24	28

Portefeuille IMF par région



Portefeuille IMF par produit



IMF portefeuille par segment



Portefeuille d'après la taille de IMF



Portefeuille d'après le nombre de clients IMF

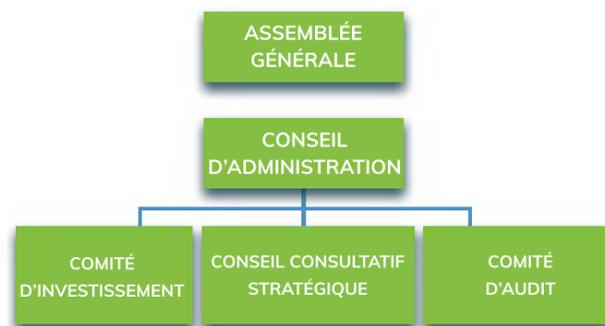


Portefeuille d'après le montant moyen des crédits des IMF



2 | BONNE GOUVERNANCE

La structure de gouvernance générale d'Incofin cvso se présente comme suit:



Les membres du Conseil d'administration sont nommés par l'Assemblée générale. La durée du mandat est de six ans. Les membres sont rééligibles. Le Conseil d'administration se réunit généralement quatre fois par an.

Le Conseil d'administration possède les pouvoirs les plus étendus pour poser tous actes de gestion et de gouvernance entrant dans le cadre de l'objet social.

En particulier, le Conseil d'administration est compétent pour les matières suivantes:

- approbation du budget annuel;
- élaboration des comptes annuels et du rapport annuel pour l'Assemblée générale;
- définition de la politique générale et de la stratégie de la société, notamment suivant l'évolution du marché du microfinancement.

Les membres du Conseil d'administration ne reçoivent pas de rémunération ni d'avantage de quelque nature que ce soit, sauf si l'Assemblée générale décide d'attribuer une indemnité pour l'exercice du mandat. Conformément à l'article 20 des statuts, le Conseil d'administration a créé un Comité d'investissement, un Conseil consultatif stratégique et un Comité d'audit.

Le fonctionnement des comités est basé sur une délégation, qui leur est attribuée par le Conseil d'administration. La composition, le fonctionnement, les compétences et les rapports du Conseil d'administration et des comités ont été arrêtés dans un Règlement d'ordre intérieur adapté qui a été approuvé par le Conseil d'administration réuni le 5 décembre 2017.

Les mandats des comités ne sont pas rémunérés, sauf si l'Assemblée générale décide d'attribuer

une indemnité pour l'exercice du mandat.

2.1 Assemblée générale

L'Assemblée générale des Actionnaires se réunit le dernier mercredi d'avril de chaque année. L'édition 2022 s'est tenue le 27 avril 2022.

2.2 Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises en 2022. Ces réunions ont été consacrées à l'analyse des rapports financiers, du budget annuel et du fonctionnement générale d'Incofin scfs.

Pour leur mandat, les membres du Conseil d'administration ne reçoivent pas de rémunération ni un quelconque avantage en nature.

La composition du Conseil d'administration au moment de l'adoption des états financiers est la suivante :



Assis dgàdr: **Nancy Govaerts, Annette Terpstra, Michiel Geers en Anne van Autreve**
Vlnr. rechtstaand: **Frans Samyn, Patrik Haesen, Willy Bosmans, Frank De Leenheer, Guy Pourveur, Vic Van de Moortel en Frank Vereecken**
Pas présent: **Patrick Vandenberghe, Peter Van den Brock**

Monsieur **Daerden** et Monsieur **Versele** ont démissionné en 2022.

Les membres suivants en font également partie en tant qu'administrateurs honoraires:

1. **Frans Verheeke**
2. **Johan De Schamphelaere**
3. **Yvan Dupon**
4. **Anne Van Impe**
5. **Frank Vereecken**

6. **Ignace Schatteman**
7. **Henri Vansweevelt**
8. **Dirk Vyncke**
9. **Tony Janssen**
10. **Rein De Tremerie**
11. **Marc Timbremont**
12. **Jan Bevernage**
13. **Erik Bruyland**
14. **Frank Lambert**
15. **Guido Lamote**
16. **Paul Steppe**
17. **Walter Vandepitte**
18. **Roland Van der Elst**
19. **Jos Daniëls**

2.3 Conseil consultatif stratégique

L'objectif principal du Conseil consultatif stratégique consiste à émettre des avis et des recommandations, d'après les apports des actionnaires, au Conseil d'administration dans les domaines suivants:

- la mission, les stratégies, les objectifs et projets actuels et à long terme, ainsi que le positionnement de la Société; et
- les questions liées à la gouvernance, concernant plus concrètement:
 - la constitution, le fonctionnement et la composition des comités au sein du Conseil d'administration; et
 - la nomination et/ou la révocation des administrateurs conformément au Règlement d'ordre intérieur.

Le Conseil consultatif stratégique est composé des membres suivants:

1. **Frans Verheeke**
2. **Leen Van den Neste**
3. **Michiel Geers**
4. **Vic Van de Moortel**
5. **Frank De Leenheer**
6. **Peter van den Brock**
7. **Guy Pourveur**
8. **Willy Bosmans**
9. **Anne van Autreve**
10. **Frans Samyn**
11. **Johan De Schamphelaere**
12. **Yvan Dupon**
13. **Frank Vereecken**
14. **Ignace Schatteman**
15. **Henri Vansweevelt**
16. **Dirk Vyncke**
17. **Frank Degraeve**
18. **Tony Janssen**
19. **Jan Verheeke**

20. **Rein De Tremerie**
21. **Marc Timbremont**
22. **Mark Leysen**
23. **Patrik Haesen**
24. **Nancy Govaerts**
25. **Annette Terpstra**
26. **Patrick Vandenberghe**
27. **Hans Diels**

2.4 Comité d'investissement

Le Comité d'investissement est chargé de l'application de la politique d'investissement de la société, telle que déterminée dans la Politique d'investissement. Le Comité d'investissement est composé de minimum 5 membres nommés par le Conseil d'administration, spécialisés dans les questions financières et la problématique du développement. Le Comité se réunit régulièrement, avec un minimum d'une fois par trimestre. Incofin IM intervient en tant que conseiller pour l'ensemble du portefeuille d'investissement d'Incofin scfs. En 2022, le Comité s'est réuni à dix reprises.

Les membres du Comité d'investissement sont: **Johan De Schamphelaere (Voorzitter), Tony Janssen, Michiel Geers, Peter van den Brock, Ignace Schatteman, Patrik Haesen**

Le mandat du Comité d'investissement n'est pas rémunéré.

2.5 Comité d'audit

Le Comité d'audit exerce une fonction de surveillance des procédures et processus de la société, ainsi que de tous les aspects ayant trait aux risques et à leur gestion. Le Comité d'audit est composé d'au moins 3 membres nommés par le Conseil d'administration, qui ne peuvent pas siéger dans un autre comité constitué par le Conseil d'administration. En 2022, le Comité d'audit s'est réuni à quatre reprises. **Frans Samyn (Voorzitter), Marc Timbremont, Henri Vansweevelt**

Le mandat du Comité d'audit n'est pas rémunéré.

2.6 Commissaire

La société **Deloitte Réviseurs d'Entreprises**, représentée par **Maurice Vrolix**, a été désignée comme commissaire d'Incofin scfs lors de l'Assemblée générale des Actionnaires du 29 avril 2020, et ce pour 3 ans.

3 | Comptes annuels au 31.12.2022 en milliers d'euros

3.1 BILAN

	12/2022	12/2021
ACTIFS		
Portefeuille de participations	16 342	15 322
Valeur d'acquisition	11 046	10 380
Dividendes en actions	6 089	5 735
Réduction de valeur	-792	-792
Portefeuille de prêts subordonnés	13 895	11 701
Portefeuille de prêts subordonnés > 1an	10 532	10 895
Portefeuille de prêts subordonnés < 1an	3 363	807
Réduction de valeur		
Portefeuille de prêts	37 898	47 115
Portefeuille de prêts > 1an	24 645	28 038
Portefeuille de prêts < 1an	17 699	23 083
Réduction de valeur	-4 446	-4 007
Provision disponible	-2 289	-2 153
Actifs circulants	4 238	6 438
Autres créances	3 783	5 850
Comptes de régularisation	455	588
Liquidités	8 050	7 803
ACTIFS	78 134	86 226

PASSIFS

	12/2022	12/2021
PASSIFS		
Fonds propres	55 364	54 328
Capital	49 955	48 879
Réserves	1 546	1 510
Résultat reporté	3 864	3 939
Fonds empruntés	16 600	25 200
Financements de dettes > 1 an	7 100	6 200
Financements de dettes < 1 an	9 500	19 000
Dettes à court terme	6 170	6 698
Autres dettes	4 268	5 288
Dividendes	788	510
Provision assistance technique	130	93
Comptes de régularisation	983	808
PASSIFS	78 134	86 226

3.2 Compte de résultats

	12/2022	12/2021
COMPTE DE RÉSULTATS		
Bénéfice d'exploitation	3 352	857
Portefeuille de participations	569	1 344
Dividendes en espèces	215	50
Dividendes en actions	354	295
Plus-value/(moins-value) vente		999
Réductions de valeur		
Portefeuille de prêts subordonnés	853	751
Intérêts	831	731
Commissions initiales	21	21
Réductions de valeur		
Portefeuille de prêts	1 930	-1 571
Intérêts	2 236	2 279
Commissions initiales	134	157
Réductions de valeur	-440	-4 007
Autres profits	154	333
Coûts opérationnels	-1 757	480
Commission de gestion Incofin IM	-1 226	-1 260
Assurance portefeuille		
Provision générale	-136	-250
Provision Covid-19		2 169
Cotisation Assistance technique (AT)	-100	-100
Provision supplémentaire AT	-100	-100
Reprise provision AT	63	141
Frais AT	-63	-141
Communication	-125	-27
Autres produits et services	-170	-52
Résultat opérationnel net	1 748	1 337
Résultats financiers	-888	-518
Intérêts	-408	-455
Divers	-480	-63
Résultat avant impôts	860	819
Impôt des sociétés		
Intérêts précompte immobilier	-149	-235
Résultat après impôts	711	584

3.3 CASH FLOW

12/2022

CASH FLOW

Cash-flow opérationnel

Bénéfice avant impôts et charges	1 748
Autres résultats de trésorerie	-629
Résultats hors trésorerie	-181
Portefeuille de participations	-354
Réduction de valeur	
Dividendes en actions	-354
Portefeuille de prêts subordonnés	
Provision générale	
Réduction de valeur	
Portefeuille de prêts	440
Provision générale	
Reprise Provision générale	
Réduction de valeur	440
Provision générale	136
Provision Covid-19	
Reprise Provision générale	-440
Assistance technique (AT)	37
Impôt de sociétés dû	

(Augmentation)/diminution actifs circulants/passifs 1 356

Cash-flow sur base de résultat 2 295

Cash-flow investissements

(Augmentation)/diminution portefeuille de participations	-666
(Augmentation)/diminution portefeuille de prêts subordonnés	-2 193
(Augmentation)/diminution portefeuille de prêts	9 217

Cash-flow libre 8 652

Cash-flow financiers

Augmentation/(diminution) du capital	1 075
Dividendes versés pour l'exercice 2021	-473
Augmentation/(diminution) des financements de dettes	-8 600
Intérêts versés financements de dettes 2021	-406
Augmentation/(diminution) des intérêts à payer	-3

Cash-flow net 247

Liquidités période précédente 7 803

Liquidités période en cours 8 050

4 | Commentaires

4.1. Structure de financement

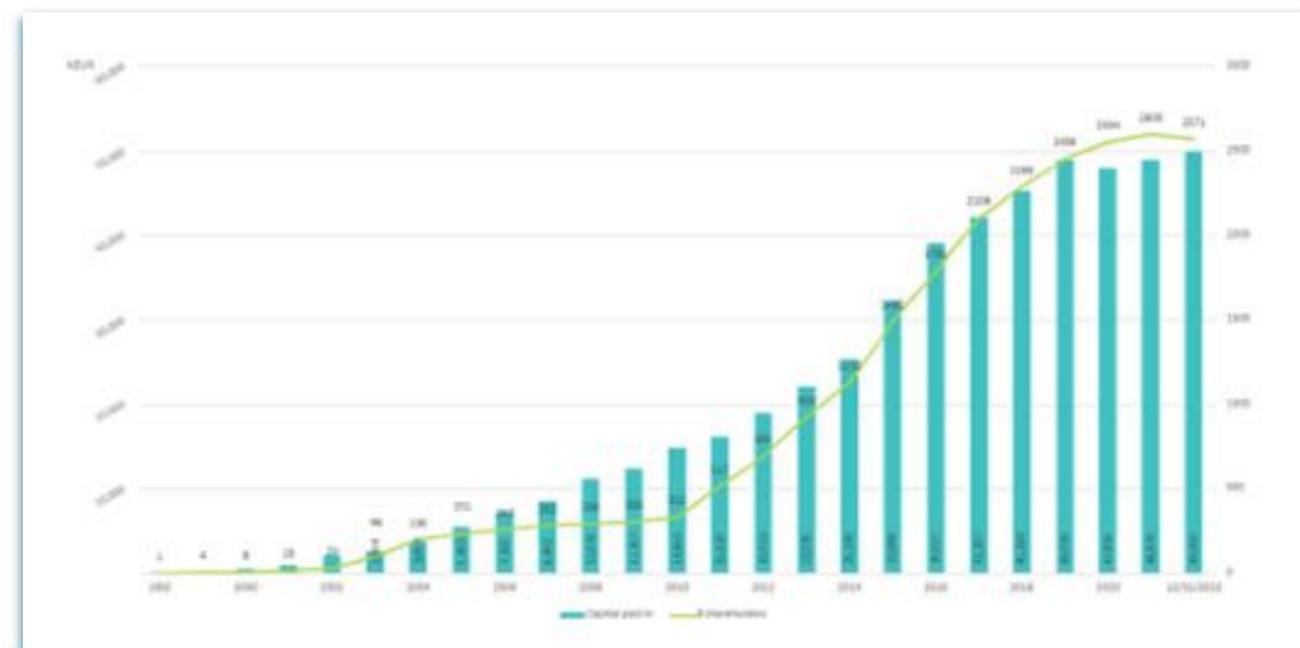
4.1.1. Capital

En 2022, le capital des actionnaires a augmenté de k€ 1 075 jusqu'au k€ 49 955, une augmentation de 2% par rapport à 2021. Ce capital est représenté par 2 571 actionnaires.

31/12/2022

ACTIONNAIRES DÉTENANT PLUS DE 1% DE CAPITAL

Wereld-Missiehulp vzw	€ 1 562 400	3.13%
BRS Microfinance Coop CVBA	€ 1 559 796	3.12%
Volksvermogen	€ 1 510 320	3.02%
Beroepsorganisatie	€ 1 262 940	2.53%
VDK bank	€ 1 145 760	2.29%
LINTRUST Comm. V.	€ 1 041 600	2.09%
Omnivale Gcv	€ 1 002 540	2.01%
Congrégation Hospitalière des Soeurs de la Charité de J.M.	€ 1 002 540	2.01%
Abdij der Norbertijnen van Averbode	€ 1 002 540	2.01%
Vlaamse overheid - Departement Internationaal Vlaanderen	€ 999 936	2.00%
Sociaal Fonds Bedienden Voedingsnijverheid	€ 726 516	1.45%
de Kade vzw	€ 632 772	1.27%
Gimv	€ 520 800	1.04%
Crelan NV	€ 520 800	1.04%
ACV bouw - industrie & energie	€ 520 800	1.04%
ACV Voeding en Diensten	€ 520 800	1.04%
Actionnaires détenant moins que 1% de capital	€ 34 421 755	68,91%
	€ 49 955 000	100%



4.1.2. Financements de dettes

	> 1 AN			< 1 AN			VALEUR COMPTABLE	
	12/2021	+/-	12/2022	12/2021	+/-	12/2022	12/2021	12/2022
Beroepsorganisatie	3 500	500	4 000	1 000	-500	500	4 500	4 500
Belfius	2 000		2 000	3 000		3,000	5 000	5 000
Bank fur Kirche und Caritas				5 000	-5 000		5 000	
KBC Bank				4 000	-4 000		4 000	
VDK Spaarbank				6 000		6,000	6 000	6 000
Association pedro Arrupe		1 000	1 000					1 000
Credit Sud	200	-100	100				200	100
	5 700	1 400	7 100	19 000	-9 500	9 500	24 700	16 600

* Ligne de crédit disponible de 4 000 k€

4.1.3. Niveau de financement

	12/2022
Fonds propres	49 955
Financements de dettes	16 600
Niveau de financement (max. 100%)	30.0%
Augmentation max. des financements de dettes	38 764
Crédits disponibles	4 000

4.2 Vu d'ensemble du portefeuille

4.2.1. Portefeuille de participations en milliers d'euros

TIERS	DATE	INVESTISSEMENTS		VALEUR D'ACQUISITION			DIVIDENDE EN ACTIONS			DÉPRÉCIATION			VALEUR COMPTABLE	
		UNITÉ MONÉTAIRE	PAYS	12/2021	+/-	12/2022	12/2021	+/-	12/2022	12/2021	+/-	12/2022	12/2021	12/2022
Acme	7/14/2009	HTG	Haiti	1 053		1 053				-326		-326	727	727
Akiba														
Commercial Bank	4/30/2008	TZS	Tanzania	530		530	59		59	-467		-467	123	123
Banco FIE	8/28/2008	BOB	Bolivia	1 356		1 356	5 577	354	5 931				6 933	7 287
Proempresa	8/25/2010	PEN	Peru	284		284	98		98				382	382
Juhudi Kilimo	5/7/2019	KES	Kenia	2 023		2 023							2 023	2 023
Sempli	9/23/2019	USD	Colombia	1 367	381	1 747							1 367	1 747
Lovcen Banka	11/19/2020	EUR	Montenegro	2 000	285	2 285							2 000	2 285
IMF portfolio				8 612	666	9 278	5 735	354	6 089	-792	-792		13 554	14 575
Incofin IM	7/23/2009	EUR	Belgium	751		751							751	751
Fair Trade Fund	9/3/2012	USD	Luxembourg	583		583							583	583
MFX LLC	6/25/2009	USD	United States	355		355							355	355
FPM SA	10/7/2014	USD	Congo, DRC	79		79							79	79
non IMF portfolio				1 768		1 768							1 768	1 768
Equity portfolio				10 380	666	11 046	5 735	354	6 089	-792	-792		15 322	16 342

Portefeuille de prêts subordonnés en milliers d'euros

MFI	DATE	INVESTISSEMENTS		VALEUR D'ACQUISITION			DIVIDENDE EN ACTIONS			DÉPRÉCIATION			VALEUR COMPTABLE	
		UNITÉ MONÉTAIRE	PAYS	12/2021	+/-	12/2022	12/2021	+/-	12/2022	12/2021	+/-	12/2022	12/2021	12/2022
				11 701		10 532	1 338		3 363				11 701	13 895
				10 895	-3 363	7 532	538	2 825	3 363				11 433	10 895
	12/20/2016	USD	Costa Rica	2 825	-2 825				2 825	2 825			2 825	2 825
	8/10/2018	USD	Peru	2 586		2 586							2 586	2 586
	12/21/2018	USD	Costa Rica	1 742		1 742							1 742	1 742
	4/25/2019	USD	Cambodia	1 076	-538	538	538		538				1 614	1 076
	6/29/2020	USD	Peru	2 665		2 665							2 665	2 665
	3/31/2022	EUR	Bolivia	3 000		3 000								3 000
	7/7/2016	USD	Cambodia				269		-269				269	
							269		-269				269	
				10 895	-363	10 532	807	2 556	3 363				11 701	13 895

4.2.2. Portefeuille de prêts en k€

IMF	UNITÉ MONÉTAIRE	PAYS	> 1 AN			< 1 AN			DÉPRÉCIATION			VALEUR COMPTABLE	
			12/2021	+/-	12/2022	12/2021	+/-	12/2022	12/2021	+/-	12/2022	12/2021	12/2022
Portefeuille des IMF			26 812	-2 167	24 645	18 612	-913	17 699	-4 007	-439	-4 446	47 115	37 898
PRÊTS EXISTANTS			26 735	-11 805	14 930	11 431	4 742	16,173	-3 927	-440	-4 367	34 239	26 735
Equipate	USD	Mexique				850		850	-410	-440	-850	440	
Progresemos	MXN	Mexique				1 724		1 724	-1 724		-1 724		
Progresemos	USD	Mexique				1 794		1 794	-1 794		-1 794		
Bayport Colombia S.A	COP	Colombie	940	-940		912	28	940				1 853	940
SAVE Solutions	INR	Inde	977	-977		977		977				977	977
LOLC	USD	Cambodge	884	-884		884		884				1 768	884
Mikra	EUR	Bosnie et Herzégovine	500	-500		500		500				1 000	500
Infin Bank	EUR	Ouzbékistan	800	-800		700	100	800				1 500	800
KEP Trust	EUR	Kosovo	200	-200		300	-100	200				500	200
Bina Artha Ventura	IDR	Indonésie	824		824	824	-824					1 647	824
Araratbank	EUR	Arménie	1 500	-1 000	500		1 000	1 000				1 500	1 500
Bayport Colombia S.A	COP	Colombie	556	-274	282		274	274				830	556
Uzbek Leasing International	EUR	Ouzbékistan	1 000	-667	333		667	667				1 667	1 000
AF Kosovo	EUR	Kosovo	2 000	-1 333	667		1 333	1 333				2 000	2 000
SAVE Solutions	INR	Inde	1 462		1 462							1 462	1 462
Light Microfinance Private Ltd.	INR	Inde	1 692		1 692							1 692	1 692
MCC "Bailyk Finance" LLC	KGS	Kirghizistan	410	-410		410		410				819	410
Creceer	USD	Bolivie	549	-549		1 094	-545	549				1 643	549
Samfin	INR	Inde	2 819		2 819							2 819	2 819
Fondi Besa	EUR	Albanie	1 000	-500	500		500	500				1 500	1 000
Namdev	INR	Inde	2 315		2 315							2 315	2 315
Arnur Credit	KZT	Kazakhstan	1 000	-1 000			1 000	1 000				1 000	1 000
Banco Solidario	USD	Équateur	2 648		2 648							2 648	2 648
Credicentro	USD	Paraguay	2 661	-1 772	889		1 772	1 772				2 661	2 661
NOUVEAUX PRÊTS			7 952	7 952		914	914					8 866	
Maquita	USD	Équateur	1 118		1 118								1 118
Huimin microfinance	EUR	Chine	1 500		1 500								1 500
Arnur Credit	EUR	Kazakhstan		500	500		500	500					1 000
Bayport Colombia S.A	COP	Colombie		828	828		414	414					1 242
Bina Artha Ventura	IDR	Indonésie		948	948								948
Kashf	USD	Pakistan		1 176	1 176								1 176
Jardín Azuayo	USD	Équateur		1 883	1 883								1 883
PRÊTS RECONDUITS			1 763	1 763		613	613		-79	-79		2 296	
Fondi Besa	EUR	Albanie		500	500		500	500					1 000
Credisol Honduras	HNL	Honduras		263	263		113	113		-79	-79		296
Mikra	EUR	Bosnie et Herzégovine		1 000	1 000								1 000
PRÊTS REMBOURSÉS			76	-76		7 181	-7 181		-79	79		12 876	
Lak Jaya Microfinance Company Limited	EUR	Sri Lanka				222	-222						222
Fondi Besa	EUR	Albanie				1 000	-1 000						1 000
Kazmicrofinance	USD	Kazakhstan				399	-399						399
Maquita	USD	Équateur				1 099	-1 099						1 099
Optima Servicios Financieros	USD	El Salvador				231	-231						231
ACEP Burkina Faso	XOF	Burkina Faso				500	-500						500
Xac Leasing	USD	Mongolie				2 048	-2 048						2 048
Sempli	USD	Colombie	76	-76		304	-304						381
Credisol Honduras	HNL	Honduras				377	-377		-79	79			298
ACEP Burkina Faso	XOF	Burkina Faso				500	-500						500
Fondi Besa	EUR	Albanie				500	-500						500
Banco D-Miro	USD	Équateur				1 167	-1 167						1 167
Grassland	CNH	Chine	1 227	-1 227		1 250	-1 250						2 477
Kashf	USD	Pakistan				2 055	-2 055						2 055
PORTEFEUILLE NON IMF													
TOTAL DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS			26 812	-2 167	24 645	18 612	-913	17 699	-4 007	-439	-4 446	47 115	37 898

5 | Conformité

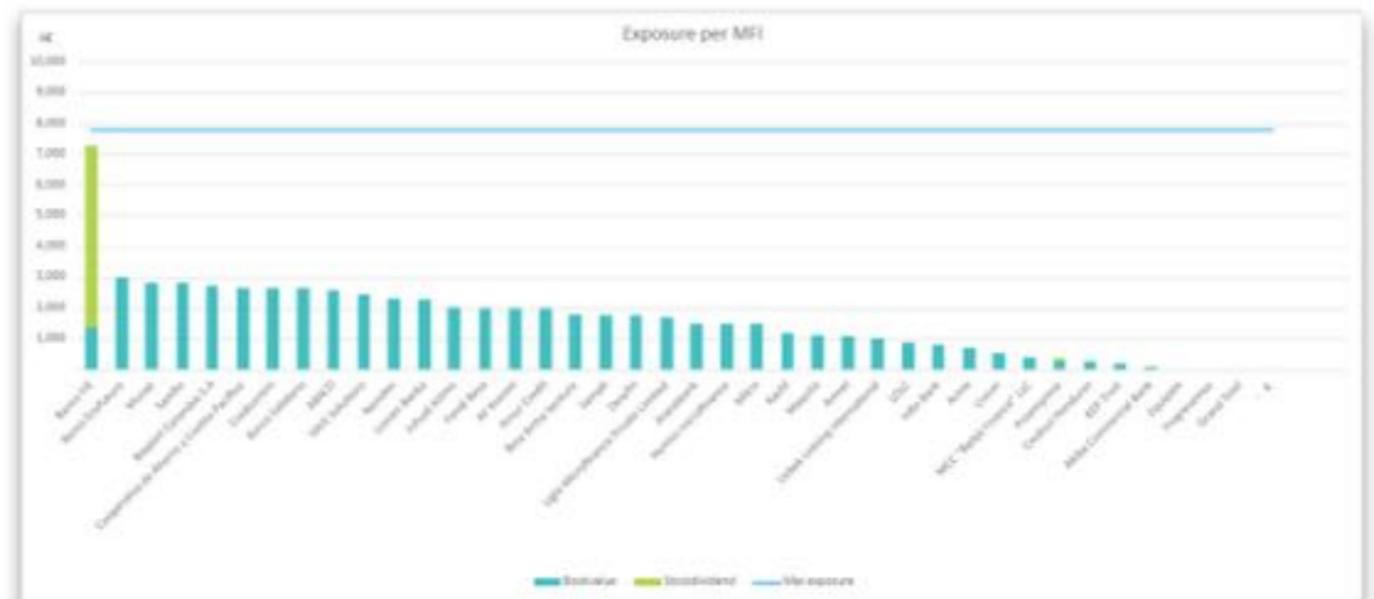
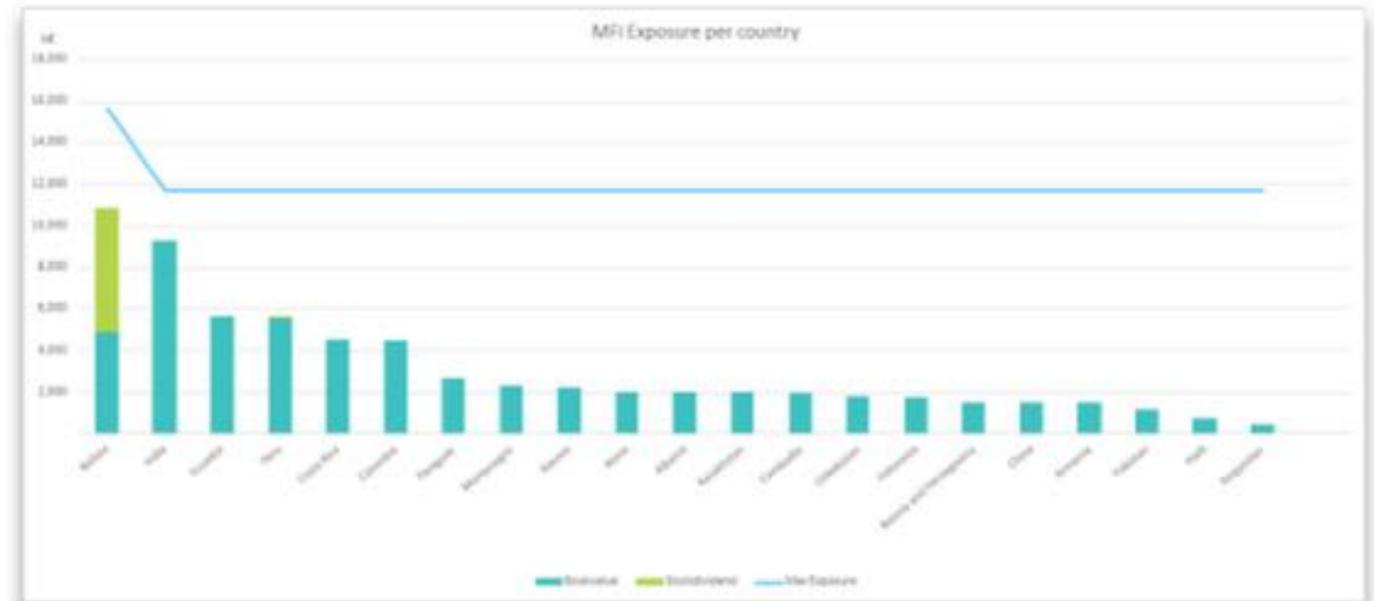
5.1 Directives de fonds

1. Selon les directives du fonds, la répartition des risques suivante a été établie : la valeur comptable par pays et IMF ne peut dépasser respectivement 15% (20% pour l'Inde) et 10% de l'actif total d'Incofin cvso.

2. Incofin limite ses participations (via des participations et des prêts subordonnés) dans les IMF et autres fonds à 75% maximum de ses fonds propres.

5.2 Conformité

5.2.1 Répartitions des risques dans le portefeuille



6 | RÈGLES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation telles qu'établies par les dispositions de l'Arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du code des sociétés s'appliquent sans préjudice des règles d'évaluation spécifiques décrites ci-après. Sauf mention contraire, les numéros d'articles renvoient aux articles dudit Arrêté royal du 29 avril 2019.

Actifs

Sans préjudice des règles d'évaluation spécifiques décrites ci-après, chaque élément de l'actif est évalué séparément à sa valeur d'acquisition et est porté au bilan pour cette même valeur, déduction faite des amortissements et réductions de valeurs y afférents (art. 3 :13, premier alinéa).

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus. Elles sont amorties sur la durée de vie économique des actifs, à savoir 5 ans pour les logiciels.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus. Elles sont amorties sur la durée de vie économique des actifs, à savoir :

- Bureautique 5 ans
- Ordinateurs 3 ans
- Mobilier 10 ans

Participations et actions

Les participations et actions sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus (art. 3 :19, §2). Une réduction de valeur est appliquée en cas de moins-value ou dépréciation durable justifiée par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle les participations ou actions sont détenues (art. 3 :44, §2). Les participations et actions figurant aux immobilisations financières ne sont pas réévaluées (art. 3 :35, §1). Une fois qu'une réduction de valeur a été faite, il sera procédé pour la participation concernée à une réévaluation à concurrence du prix d'acquisition initial si la situation, la rentabilité et les perspectives de la société (selon l'évaluation du Conseil d'administration) le justifient.

Titres à revenu fixe

Les titres à revenu fixe sont évalués à leur valeur d'acquisition. La différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est intégrée au résultat prorata temporis sur une base linéaire.

Créances à plus d'un an et à moins d'un an

Sans préjudice des dispositions des articles 3 :45, §2, 3 :46 et 3 :51, les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale (art. 3 :45, §1) à la date de clôture de l'exercice.

En vertu de l'article 3 :46, ces créances font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

Afin de prendre en compte le risque exceptionnel de crédit et de devises associé à l'octroi de crédits à des pays à risque dont le climat politique et économique est instable, une réduction de valeur globale est inscrite chaque année à hauteur de 1 % des encours du portefeuille d'investissement pondérés en fonction des scores de risque ECA publiés par pays, sous forme de créances. En 2018, le Conseil d'administration a pris la décision de couvrir également le risque de pays avec la réduction de valeur globale et, par conséquent, de la faire passer à 1,31 % des encours du portefeuille d'investissement pondérés en fonction des scores de risque ECA publiés par pays, sous forme de créances. Ces réductions de valeur globales sont inscrites conformément à l'article 3 :25, étant donné qu'il s'agit ici de créances présentant des qualités techniques et juridiques identiques.

Le niveau de ces réductions de valeur peut être ajusté en fonction de données historiques de perte.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou à la valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice si celle-ci est inférieure (art. 3 :52).

Passifs

Provisions pour risques et charges

Les provisions ont pour objet de couvrir des pertes ou charges nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture de l'exercice, sont probables ou certaines, mais indéterminées quant à leur montant (art. 3 :28).

Dettes à plus d'un an et à moins d'un an

Sans préjudice des autres dispositions des articles 3 :55, 3 :45, §2 et 3 :51, les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale (art. 3 :45, §1).

Conversion de devises étrangères (Art. 3 :12)

Les transactions en devises étrangères sont comptabilisées au cours indiqué à la date de la transaction.

Toutes les créances et dettes en devises étrangères sont couvertes contre les différences de change possibles par le biais de swaps de devises ou de contrats à terme. Ces créances ou dettes sont évaluées au cours de couverture convenu contractuellement.

D'autres actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont convertis au cours de clôture à la date du bilan. Les profits et pertes résultant de transactions en devises étrangères et de la conversion des actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont inscrits dans le compte de résultats. Les éléments non monétaires évalués à la valeur d'acquisition dans une devise étrangère sont convertis au cours applicable à la date de détermination de la valeur d'acquisition.

Les résultats financiers mentionnent les différences de change positives et négatives sur base nette.

7 | RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous vous rendons ici compte de l'exercice 2022 et vous demandons d'approuver les comptes annuels tels qu'ils ont été clôturés le 31 décembre 2022. Le conseil d'administration a vérifié les activités de la société en tenant compte de la finalité sociale spécifique.

Après une année au cours de laquelle la hausse de l'inflation et le durcissement de la banque centrale ont dominé l'agenda économique, Incofin scfs a enregistré une augmentation de 22 % de son résultat par rapport à 2021. La crise en Ukraine n'a pas non plus eu d'impact direct sur le portefeuille d'Incofin scfso.

Principe de prudence

Depuis des années, Incofin met de côté une provision de 1,31 % des prêts et du portefeuille de prêts subordonnés pour absorber de potentiels défauts de paiement. Fin 2022, la provision

générale cumulée atteint 4,42 % du portefeuille de prêts (subordonnés) de 4,2 millions d'euros.

En ce qui concerne le portefeuille d'actions, un examen trimestriel est effectué pour déterminer s'il existe une dépréciation durable pour laquelle une réduction de valeur devrait être effectuée.

Performance sociale

Incofin cvso est une société d'investissement à finalité sociale. Le conseil d'administration a veillé à ce que la société réalise sa mission sociale de manière à ce que les clients finaux des institutions de microfinance soient soutenus le mieux possible. L'impact des investissements d'Incofin cvso sur le terrain est considérable. Incofin cvso investit dans 38 institutions de microfinance et autres institutions financières actives dans le domaine de l'inclusion financière, en soutien à de petits entrepreneurs de pays en voie de développement.

Ces institutions sont réparties dans 24 pays, souvent dans des régions difficiles. L'activation de ces institutions financières locales entraîne un important effet de levier pour les investissements d'Incofin cvso. Ensemble, ces institutions financières touchent 3,8 millions de clients, dont 72 % de femmes. Le montant d'emprunt moyen par client s'élève à 1 245 EUR.

Pour atteindre un impact supérieur avec des services financiers adaptés, Incofin cvso a élargi son univers d'investissement au-delà de la microfinance traditionnelle. Le portefeuille d'investissement d'Incofin cvso comprend, outre les institutions de microfinance (84 %) également des investissements dans des institutions financières qui se consacrent au financement de logements (5 %), de PME (5 %) et de l'agriculture (5 %).

Incofin cvso veille à ce que les institutions financières poursuivent le bien-être et le progrès de leurs clients. Ceci fait l'objet d'un suivi par une méthode de mesure standardisée. Cette méthode a été affinée récemment en recourant à une norme internationalement acceptée (SPI4-Alinus).

Les institutions financières du portefeuille d'Incofin cvso sont essentiellement des organismes sains et performants : elles disposent d'un portefeuille de crédits de bonne qualité (avec des arriérés limités), maintiennent leurs frais généraux sous contrôle et sont rentables.

Chaque année, Incofin cvso prévoit un budget pour l'assistance technique. Ce budget fait en sorte que les partenaires financiers d'Incofin cvso dans des pays en voie de développement puissent faire appel à de l'assistance technique. Grâce à ce soutien, on fait intervenir des experts qui peuvent partager leurs connaissances avec les institutions concernées. Cela permet d'améliorer considérablement le fonctionnement des institutions financières dans divers domaines (gestion des risques, développement de produits, etc.), ou de le soutenir en cas de catastrophe naturelle ou autre. Vu l'important effet de levier de cette assistance technique, le conseil d'administration d'Incofin SCFS a décidé de maintenir le budget annuel disponible pour 2023 à 100 k euros. En 2022, 7 institutions de microfinance ont été soutenues ; 141 k euros du budget total disponible ont ainsi été utilisés. À la fin de l'année 2022, l'assistance technique disposera encore de 130 000 euros du budget approuvé précédemment. Pour Incofin cvso, le soutien par le biais de l'assistance technique est une importante

manière complémentaire de réaliser sa mission sociale.

Pour permettre d'investir auprès de clients socialement engagés de qualité, une enveloppe « sociale » spécifique de 50 000 euros par an a été créée afin de pouvoir autoriser des prêts à un taux d'intérêt inférieur au rendement minimum préétabli. Un prêt a été approuvé en 2021 sous cette enveloppe.

Notes sur le bilan d'Incofin cvso pour l'exercice 2022

Les fonds propres d'Incofin cvso s'élèvent, à la fin de l'exercice 2022, à 55 364 k euros contre 54 328 k euros à la fin de l'exercice 2021. Le nombre d'actionnaires a diminué de 2 600 à 2 571 au cours de l'année 2022. Le capital souscrit a augmenté de 1 075 k euros, pour atteindre 49 955 k euros.

Les dettes sous forme de prêts à court et long terme ont diminué de 8 600 k€ courant 2022. Fin 2022, Incofin SCFS a encore pour 16 600 k€ de dettes inscrites effectives, soit 30 % du capital propre. Par ailleurs, le fonds dispose d'une ligne de crédit encore inexploitée pour un montant total de 4 000 k€.

Le conseil d'administration a décidé de limiter le financement total par l'emprunt à 50 % des fonds propres, compte tenu de la hausse actuelle des taux d'intérêt sur le marché.

Le portefeuille d'investissement s'élève à la fin de l'année à 68 135 k€ et se compose de participations pour 16 342 k€ et de prêts pour 51 793 k€, dont six prêts en souffrance pour 13 895 k€. Le portefeuille de prêts est constitué, en 2022, de 34 prêts à 27 organismes de financement (et institutions de microfinance), répartis dans 18 pays. Incofin SCFS participe en outre à des prêts syndiqués pour 3 682 k€.

Le portefeuille de participations a augmenté, de 1 020 k€, fin 2022. Cela est dû à deux investissements supplémentaires dans Sempli (381 k€) et Lovcen Banka (285 k€), ainsi qu'à la réception de dividendes en actions de 354 k€ provenant de Banco FIE. Mentionnons, en tant qu'engagements hors bilan, les contrats avec KBC Bank et MFX Solutions, sous forme de swaps croisés de devises et de taux ainsi que des opérations à terme visant à couvrir les risques de change pour l'encours des prêts accordés à des institutions financières. Tous les flux de capitaux et intérêts autres qu'en euros, pour des prêts émis en

monnaie locale par Incofin scfs, ont ainsi été couverts par un swap croisé. Fin 2022, Incofin cvso a des produits de couverture pour un montant notionnel total de 37 293 k€ de cours de couverture, à savoir 72 % du portefeuille de prêts en souffrance. Les 28 % restants du portefeuille de prêts sont des prêts libellés en euros. Le volume de prêts couverts accordés en devises exotiques à des institutions financières atteint 42 % des prêts couverts en 2022. Les 58 % restants sont des prêts libellés en dollars américains (USD).

Notes sur le résultat et l'affectation du résultat

Incofin cvso a clôturé l'exercice avec un résultat positif après impôts de 711 k€. Cela représente une augmentation de 22 % par rapport à l'année dernière (584 k€). La raison principale est que l'année dernière, à la suite de la période de la covid, nous avons procédé à certaines dépréciations sur la valeur de notre portefeuille de prêts pour une valeur de 4 millions d'euros. Pouvons-nous vous demander de bien vouloir approuver les comptes annuels au 31 décembre 2022 ? Après cette approbation, nous proposons d'affecter comme suit le résultat de l'exercice et le bénéfice reporté de l'exercice précédent :

Bénéfice à affecter	4 650 288
- Bénéfice de l'exercice à affecter	711 262
- Bénéfice reporté de l'exercice précédent	3 939 026
Ajout aux capitaux propres	
Affectation à la réserve légale	35 563
- Affectation aux réserves indisponibles	0
- Affectation au capital et prime d'émission	0
Résultat à reporter	3 864 028
Bénéfice à distribuer	750 696
Indemnisation du capital (1,5 %)	

Risques et incertitudes

Du fait de son activité, Incofin scfs est soumise à une série de risques, notamment des risques de crédit, des risques pays, des risques de change et des risques de liquidité. Le conseil d'administration accorde une attention particulière au suivi de ces risques et estime que les risques sont limités et suffisamment couverts.

Informations relatives à d'importants événements survenus après la fin de l'exercice

Il ne s'est produit, après la fin de l'exercice, aucun événement important susceptible d'avoir un impact sur les chiffres d'Incofin scfs au 31 décembre 2022.

Le conseil d'administration confirme également qu'à la fin de l'exercice, aucune circonstance pouvant influencer le développement d'Incofin scfs n'est présente.

Durant l'exercice, Incofin scfs n'a eu aucune activité dans le domaine de la recherche et du développement. Elle n'a pas de succursales.

Administrateurs

Veillez-vous exprimer également sur la décharge à accorder au conseil d'administration et à tous les administrateurs individuellement en regard de l'exercice de leur mandat durant l'exercice écoulé.

Commissaire

Veillez-vous exprimer également sur la décharge à accorder au conseil d'administration et à tous les administrateurs individuellement en regard de l'exercice de leur mandat durant l'exercice écoulé.

(Re)nominations d'administrateurs

Monsieur Luc Versele a démissionné de son mandat au conseil d'administration en 2023. Il est proposé de nommer l'administrateur suivant à la place de Luc Versele pour la période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée générale de 2029 :

- **M. Frank Degraeve.**

Il est proposé de nommer l'administrateur suivant pour la période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée générale de 2029 :

- **Mme Annette Terpstra.**

Renouvellement du mandat du commissaire

Le mandat du commissaire aux comptes expire le jour de l'assemblée générale annuelle du 26 avril 2023. Il est proposé que le mandat des réviseurs d'entreprise Deloitte, représentés par M. Tom Renders, soit renouvelé pour la période légale de 3 ans jusqu'à l'Assemblée générale de 2026.

8 | RAPPORT DU COMMISSAIRE

Le commissaire Deloitte Réviseurs d'Entreprises SCCRL, représenté par **Maurice Vrolix**, a remis une déclaration sans réserve au sujet des comptes annuels légaux.

Compte tenu du référentiel comptable applicable en Belgique, les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2022 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société.

9 | FACTEURS DE RISQUE

Les objectifs formulés dans les statuts et la nature des activités qui en découlent comportent un certain nombre de risques. Même si la politique d'Incofin scfs est conçue pour maîtriser au mieux ces risques, ceux-ci ne peuvent pas être totalement exclus.

Tout investissement en actions implique par définition des risques. Incofin scfs opère une distinction entre les facteurs de risque propres aux activités d'Incofin scfs et les facteurs de risque inhérents à la détention d'actions. Incofin scfs est principalement exposée aux facteurs de risques suivants (cette description ci-dessous n'est pas une représentation exhaustive de tous les risques associés aux actions Incofin scfs).

9.1 Risques propres à l'offre et à la détention d'actions

Risques liés à l'investissement en actions d'une société coopérative

Comme tout investissement en actions, un investissement dans des actions Incofin scfs comporte des risques économiques. Les investisseurs doivent tenir compte, au moment où ils envisagent de procéder à un investissement, de la possibilité de perdre la totalité de leur investissement en actions.

Les actions sont nominatives et non cessibles. La démission d'associés est uniquement possible durant les six premiers mois de chaque exercice, avec l'accord du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration ne peut refuser la démission d'un associé pour des raisons spéculatives.

Le rendement est limité à l'attribution de dividendes

Le rendement d'un investissement dans des actions d'Incofin scfs est limité aux dividendes éventuellement attribués, étant donné qu'en cas de démission, d'exclusion ou de dissolution, le montant maximal versé à un investisseur est égal à la valeur nominale des actions. Il n'existe donc aucun potentiel de plus-value sur les actions en tant que telles, alors que le risque de moins-value sur les actions d'Incofin scfs n'est pas exclu. Un investisseur peut donc perdre son investissement en tout ou en partie.

En cas de démission ou d'exclusion, un associé a droit à un versement conformément à l'article 14 des statuts et correspondant en l'occurrence au montant le plus faible des deux montants suivants : (i) la valeur nominale de la part et (ii) valeur comptable de la part, calculée en divisant les fonds propres, tels qu'ils ressortent des derniers comptes annuels approuvés avant la démission, moins les réserves, par le nombre de parts existantes. Ce versement est diminué, le cas échéant, de l'obligation de libération restant en souffrance. Par conséquent, en cas de démission, le montant maximal versé à un associé est égal à la valeur nominale des actions. Le rendement financier des actions d'Incofin scfs consiste en une attribution de dividende pour autant que celle-ci soit proposée par le Conseil d'administration et approuvée par l'Assemblée générale des associés. Le montant maximum d'un dividende est actuellement fixé à 6 % de la valeur nominale d'une part.

Liquidité restreinte des actions Incofin scfs

Il n'existe pas de marché secondaire sur lesquels les actions d'Incofin scfs sont négociées. Bien qu'il soit possible pour un actionnaire de se retirer du capital conformément à la procédure prévue dans les statuts, la liquidité est relativement limitée. Les statuts (article 10) prévoient que les associés ne peuvent se retirer ou demander un rachat partiel de leurs actions que durant les six premiers mois de l'exercice, après accord du Conseil d'administration. Enfin, les actions ne peuvent être cédées que sous réserve de l'accord du Conseil d'administration. En outre, les fonds recueillis auprès d'Incofin scfs sont réinvestis le plus efficacement possible dans les activités clés. Ces fonds sont placés pour une durée indéterminée suivant les différents contrats avec les IMF comme fonds de roulement destiné au financement des micro-entrepreneurs et ne sont par conséquent pas immédiatement disponibles en vue d'une sortie.

Risques liés à des variations futures du dividende

Les rendements obtenus par le passé n'offrent aucune garantie pour l'avenir et aucune garantie n'est donnée quant aux rendements futurs. Le dividende peut baisser ou augmenter jusqu'à 6 % maximum tel que stipulé dans la loi du 20/7/1955 sur les sociétés coopératives agréées par le Conseil national de la Coopération. Incofin scfs n'émet ni pronostics, ni estimations concernant l'évolution du rendement du dividende.

Pas de protection du capital et absence de système de protection des dépôts

Un investissement dans des parts d'Incofin scfs n'est pas couvert par une protection du capital ni une garantie de capital : en absence de protection contre les performances futures des marchés ou le risque de crédit, un investisseur est susceptible de perdre tout ou partie de son investissement. Les parts d'Incofin scfs n'entrent pas en ligne de compte pour la garanti du Fonds de protection des dépôts et des instruments financiers. Un investisseur est donc susceptible de perdre tout ou partie de son investissement en cas de perte totale des fonds propres d'Incofin scfs ou en cas de dépréciation des parts d'Incofin scfs.

Changements potentiels du cadre légal et fiscal dans lequel Incofin scfs opère

Incofin scfs est conscient du fait que des changements légaux et réglementaires peuvent être apportés ou que de nouvelles obligations peuvent apparaître. Les changements apportés au cadre légal et/ou fiscal dans lequel Incofin scfs opère peuvent nuire à ses activités, à sa situation financière, à ses résultats et à ses perspectives. Ces évolutions négatives peuvent affecter la valeur des parts d'Incofin scfs, ce qui peut amener l'investisseur à perdre tout ou partie de son investissement, Incofin scfs suit de près les changements potentiels du cadre légal et fiscal applicable afin de pouvoir maîtriser de tels risques.

9.2 Facteurs de risque liés aux activités d'Incofin scfs

Risques de crédit

Incofin scfs investit dans des institutions de microfinance (IMF) qui, à leur tour, accordent des crédits à des personnes qui, souvent, ne peuvent pas présenter de garanties réelles. On ne peut donc pas exclure le fait que les IMF dans lesquels Incofin scfs investit deviennent à un moment donné insolvables, entraînant alors la perte de l'investissement d'Incofin scfs dans ces entités. Incofin scfs gère ce risque en :

- Procédant à une analyse financière rigoureuse;
- Évaluant le planning de l'entreprise;
- Évaluant la gestion et la direction ;
- Faisant établir régulièrement des rapport sur l'évolution des activités;
- Faisant établir régulièrement un contrôle sur place.

Risques de pays

Incofin scfs investit dans des pays en développement qui font l'objet de risques de pays considérables. Ces risques comprennent le risque politique (par exemple, risque de guerre ou de guerre civile) et le risque de transfert (impossibilité de rapatrier les fonds investis du pays en raison d'une pénurie de devises ou d'autres mesures administratives du pays). Pour couvrir ces risques, Incofin scfs constituera des provisions (à partir d'octobre 2018) et diversifiera son portefeuille d'investissement.

Risques de marché

Les investissements d'Incofin scfs sont également exposés à des risques liés au marché et au contexte, qui ne peuvent être couverts techniquement par des assurances. Ces risques comprennent notamment les facteurs liés au contexte économique, à la sécurité juridique ainsi qu'à la qualité de la réglementation locale sur les institutions de microfinance. Incofin scfs analyse minutieusement ces aspects et établit par ailleurs une répartition géographique équilibrée en termes de composition du portefeuille afin de limiter autant que possible ce risque.

Malgré l'expérience d'Incofin Investment Management, le conseiller en fonds d'Incofin scfs, aucune garantie n'existe quant à l'identification d'investissements suffisamment attractifs et à l'obtention d'une répartition optimale du portefeuille. Chaque contrat est le résultat d'une négociation et la conclusion d'une transaction requiert les accords du Comité d'investissement, ainsi que de l'IMF concernée.

Risques de change

Les investissements d'Incofin scfs sont exposés au risque que la valeur réelle ou les flux de trésorerie futurs de ces investissements varient avec le taux de change.

- Prêts en devises étrangères : Incofin scfs gère activement le risque de change sur les prêts accordés aux IMF en utilisant des techniques de couverture (comme les swaps de devises, les contrats à terme, etc.). Si un prêt souscrit n'est pas remboursé conformément au contrat conclu (risque du crédit), Incofin scfs doit continuer à remplir son obligation à l'égard du partenaire de couverture. Dans ce scénario, Incofin scfs est exposé à un risque de change, ainsi qu'à un risque de liquidité potentiel, étant donné que les devises étrangères doivent être achetées sur le marché au comptant, au taux de change alors applicable, avec les liquidités disponibles à ce moment.

- Participations en actions en devise étrangère : Le risque de change sur les participations en monnaie locale n'est pas couvert activement. Dans ces cas, on prévoit que le rendement sur l'investissement compensera la dépréciation éventuelle de la monnaie concernée.

Risque d'intérêt

Incofin scfs a recours d'une part au financement par endettement et place d'autre part des prêts en monnaie étrangère dans des IMF. Les intérêts auxquels ces opérations se réalisent au fil du temps sont sujets aux influences du marché. Incofin scfs tente toujours de faire en sorte que la marge entre les intérêts débiteurs et créditeurs reste suffisante pour assurer la poursuite de la croissance d'Incofin scfs. Incofin Investment Management, le conseiller en fonds d'Incofin scfs, gère ce risque (i) en appliquant des taux d'intérêt fixes, tant pour les transactions entrantes que sortantes et (ii) en déterminant un rendement « minimum » pour toutes les transactions de prêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qui découle de la capacité d'Incofin scfs à pouvoir anticiper correctement et en temps voulu ses besoins de liquidité, en tenant compte des sources de financement disponibles, pour pouvoir respecter ses engagements financiers.

- Risque de liquidité en cas de financement par endettement: Étant donné le niveau élevé de liquidité et de maturité du portefeuille de prêts (prêts octroyés par Incofin scfs), le risque de liquidité d'Incofin scfs est relativement limité. Les liquidités disponibles, les lignes de crédit disponibles qu'Incofin scfs peut utiliser et les prêts en cours qui expirent durant l'exercice à venir sont toujours largement suffisants pour faire face aux besoins de financement et aux éventuels défauts de crédit.

- Risque de liquidité découlant de la démission d'associés : Les démissions et exclusions donnent lieu à des sorties de trésorerie. Le nombre de demandes de démission peut être soumis à de fortes fluctuations, ce qui peut avoir des répercussions négatives sur les liquidités d'Incofin scfs. Le Conseil d'administration ne peut pas refuser la démission d'un associé pour des raisons spéculatives. Si le nombre de démissions et/ou d'exclusions d'associés ne peut être géré avec les liquidités d'Incofin scfs, il se peut que les associés ne reçoivent pas la valeur nominale totale de leurs parts.

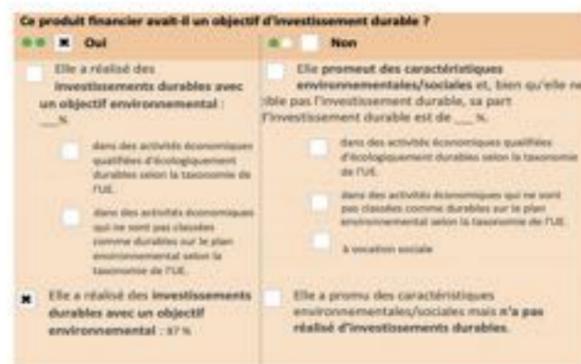


L'impact sur la durabilité d'Incofin cvso

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du Règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier paragraphe, du Règlement (UE) 2020/852

Nom du produit : Incofin CVSO
Identifiant de la personne morale : 549300O5VTOTJJS6X96

Objectif de l'investissement durable



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Incofin scfs (le « Fonds ») a été classé à l'article 9 le 10 mars 2021. Le contenu suivant se réfère à une période de référence allant du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022. Conformément à la SFDR, ce rapport périodique vise à assurer la transparence de l'impact global du Fonds en matière de développement durable. Le fonds a pour mission d'investir dans des entités qui contribuent au développement social, écologique et/ou économique des populations vulnérables dans les pays émergents. En particulier, le fonds vise à investir dans des entreprises qui contribuent à au moins l'un des éléments suivants :

- améliorer l'accès des populations vulnérables et exclues aux biens et services de base, en mettant l'accent sur l'inclusion financière (microcrédits, produits d'épargne, micro-assurance) ;
- soutenir l'entrepreneuriat local et améliorer le niveau de vie des entrepreneurs et de leurs familles ;
- créer des entreprises solides et transparentes qui adoptent des pratiques responsables et contribuent au renforcement des capacités de

leurs clients en fournissant des services non financiers, tels que des services de formation sur l'autonomisation des femmes, l'éducation financière, le développement des entreprises, les pratiques agricoles durables, la santé et d'autres services éducatifs ;

- soutenir le développement des communautés locales en créant des emplois durables et des emplois décents pour les personnes exclues du marché du travail.

Fidèle à sa mission en 2022, le Fonds a atteint ses objectifs d'investissements durables en investissant principalement dans des intermédiaires financiers ciblant les clients finaux au bas de la pyramide. Les performances du Fonds en matière de développement durable sont présentées dans la section suivante (« Quelles sont les performances des indicateurs de développement durable ? »).

Dans la poursuite de son objectif de durabilité, le fonds a donné la priorité à la gestion efficace des risques potentiels de durabilité associés à ses investissements afin de s'assurer que ces investissements ne nuisent pas de manière significative à des domaines de préoccupation environnementale ou sociale.

Quelles sont les performances des indicateurs de durabilité ?

En tant que signataire des principes opérationnels pour la gestion de l'impact, reconnu par l'industrie, le conseiller en investissement adhère aux neuf principes d'un système solide de gestion de l'impact. Le premier principe consiste à fixer les objectifs stratégiques d'impact du fonds en fonction des objectifs de développement durable. Pour suivre les progrès du fonds dans la réalisation de ses objectifs d'investissement durable, le conseiller en investissement recueille, surveille et rend compte chaque année des indicateurs de durabilité ci-dessous, qui sont liés aux objectifs de développement durable (ODD) pertinents des Nations unies. Les indicateurs sont sélectionnés et définis sur la base des critères suivants : 1) disponibilité au niveau des entreprises du portefeuille, 2) pertinence par rapport aux objectifs d'investissement durable du fonds, et 3) mesures sectorielles communes, si possible, pour permettre l'étalonnage. Le fonds n'a pas fixé d'objectifs pour les indicateurs afin de maximiser l'échelle et la portée.

Au cours de la période de référence du présent rapport annuel, les résultats montrent que le Fonds est resté fidèle à sa mission sociale qui consiste à soutenir les populations vulnérables et exclues en finançant des institutions financières responsables : les chiffres de production ci-dessous montrent que le Fonds a atteint plus de 7 millions de bénéficiaires finaux, dont une majorité de femmes et de bénéficiaires ruraux, avec une portée significative dans le secteur agricole.

Le Fonds n'a financé que des institutions financières ayant les meilleures pratiques sociales (avec un score d'au moins 60 % sur l'outil d'évaluation de la diligence raisonnable), y compris les pratiques en matière de bien-être des employés. Le Fonds a donc contribué à la réalisation des ODD 1 (« Pas de pauvreté »), 2 (« Pas de faim »), 5 (« Égalité des sexes »), 8 (« Travail décent et croissance économique »), 10 (« Réduction des inégalités ») et 12 (« Consommation et production responsables »).

Tableau 1 : Indicateurs de durabilité

Objectifs d'investissement durable	#	Indicateur	2022	2021
Score de risque ESG	1	% du portefeuille a été investi dans des entreprises avec un score minimum de 60 % du conseiller du fonds (SPI4-ALINUS)	100 %	97 %
1 PAS DE PAUVRETÉ	2	% d'acteurs de l'investissement offrant des services et des produits ciblant les groupes vulnérables ou exclus	86 %	84 %
	3	Nombre de bénéficiaires finaux	7 296 109	6 844 058
	4	% de bénéficiaires finaux vivant dans une zone rurale	59 %	42 %
2 PAS DE FAIM	5	% de parties de l'investissement dont plus de 20 % du portefeuille de prêts sont liés à des activités agricoles	51 %	40 %
	6	Montant total en USD financé par les organisations partenaires dans les activités agricoles	2 317 727 156	2 110 650 495
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	7	% de femmes bénéficiaires finales	66 %	65 %
	8	% de femmes employées par les organisations partenaires	38 %	49 %
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	9	% d'organisations partenaires ayant plus de 50 % de leur portefeuille de prêts pour des activités productives	91 %	84 %
	10	pourcentage d'organisations partenaires mettant en œuvre les meilleures pratiques en matière de droits du travail (dimension SPI4 sur le traitement du personnel >60 %)	100 %	97 %
10 INÉGALITÉ (GENDES)	11	% d'organisations partenaires disposant d'une politique de lutte contre la discrimination	91 %	89 %
	12	% d'organisations partenaires proposant des services de transfert d'argent	57 %	58 %
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	13	% de parts des investissements dans des institutions financières offrant des produits de prêt spécifiques pour financer les énergies renouvelables, les technologies à haut rendement énergétique ou les activités promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement (telles que le recyclage, la gestion des déchets, la propreté de l'eau, etc.)	37 %	34 %

* 2021 : Les chiffres pour la période 2021 ont été ajustés après la publication du rapport annuel 2021 d'Incofin scfs à la lumière d'une méthode de calcul différente et plus précise. Les chiffres que vous voyez ici sont les plus exacts.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Comme le montre le tableau 1 ci-dessus, la plupart des chiffres indiquent une amélioration entre 2021 et 2022. Ces résultats reflètent le processus de sélection rigoureux du fonds, qui ne retient en permanence que les meilleures performances du marché en matière d'environnement et de sécurité.

Comment les investissements durables n'ont-ils pas nui de manière significative à un objectif d'investissement durable ?

Dans la poursuite de ses objectifs de développement durable, le fonds donne la priorité à la gestion efficace des dommages potentiels liés à ses investissements, l'exigence minimale étant de « ne pas causer de dommages significatifs à tout domaine de préoccupation environnementale ou sociale ». À cette fin, le fonds met en œuvre et maintient un processus d'investissement spécifique, des critères de sélection des investissements, une liste d'exclusion et des outils permettant de réaliser une évaluation solide du risque et de l'impact de chaque investissement potentiel sur le développement durable.

Comment les indicateurs d'impact négatif sur les facteurs de durabilité ont-ils été pris en compte ?

Le Fonds recueille et communique les principaux indicateurs d'impact négatif (PAI) conformément au règlement sur la divulgation des informations relatives à la finance durable (SFDR). La première divulgation quantitative des PIA doit être effectuée le 30 juin 2023 pour la période de référence allant du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022. Parmi les indicateurs de performance définis dans le règlement, plusieurs sont pertinents pour les objectifs d'investissement durable du fonds et sont donc inclus dans les outils d'évaluation des risques environnementaux et sociaux du fonds et directement pris en compte lors de la prise de décision d'investissement. En particulier, les PBI en matière de biodiversité, les émissions dans l'eau, les déchets dangereux et les questions sociales et de ressources humaines sont évalués de manière approfondie.

Compte tenu du rôle de pionnier du fonds en matière d'investissement, la disponibilité des données constitue un défi pour le reporting sur les indicateurs PAI prescrits par la SFDR. Par l'intermédiaire de la Social Performance Task Force (SPTF), un réseau d'inclusion financière qui compte plus de 4 500 membres, le Fonds a travaillé avec ses pairs investisseurs d'impact pour normaliser les méthodologies, les mesures, la collecte de données et le reporting des indicateurs PAI. Un

projet pilote a été mené en 2022 pour tester la qualité des données, dans le but de finaliser les méthodes et les outils avant l'échéance de juin 2023 pour le premier rapport PAI quantitatif. Le fonds communiquera les indicateurs PAI au niveau de la société de portefeuille (institution financière), mais travaillera de manière proactive avec ses pairs pour renforcer les capacités de collecte et de communication au niveau du client final à l'avenir, probablement à l'aide d'indicateurs de substitution.

Pour plus de détails sur le processus d'évaluation du risque de durabilité, voir la section « Comment l'impact négatif principal sur les facteurs de durabilité a-t-il été pris en compte pour ce produit financier ? ».

Les investissements durables sont-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Het Fonds, via de Investeringsadviseur, heeft een strikte screening in investeringsproces geïmplementeerd om ervoor te zorgen dat alle partners verantwoordelijke praktijken toepassen, significante schade vermijden en ten minste de plaatselijke voorschriften naleven.

Le Fonds, par l'intermédiaire du conseiller en investissement, a mis en place un processus strict de sélection et d'investissement pour s'assurer que tous les partenaires adoptent des pratiques responsables, évitent les dommages importants et respectent au moins les réglementations locales.

Toutes les entreprises en portefeuille ont fait l'objet d'une évaluation des risques ESG en plus d'une évaluation des risques de crédit. Une combinaison d'outils reconnus par l'industrie et d'outils propriétaires spécifiques a été utilisée pour identifier, prévenir et, si possible, atténuer les impacts négatifs potentiels des risques ESG les plus graves associés aux activités de l'entreprise. Tous ces instruments sont largement alignés sur les normes internationales et les garanties minimales, telles que les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les conventions de l'OIT sur le travail et les principes du Pacte mondial des Nations unies. Le cadre d'impact du fonds est conforme aux principes opérationnels de la gestion d'impact.

En outre, le processus d'évaluation des risques ESG du fonds accorde une attention particulière aux aspects suivants des principes directeurs de

l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales : emploi et conditions de travail, droits de l'homme, environnement, divulgation d'informations, lutte contre la corruption, protection des clients et fiscalité.

Voir les informations sous la question ci-dessus « Comment les investissements durables n'ont-ils pas nui de manière significative à un objectif de développement durable ? »

En outre, la politique de risque de durabilité du conseiller (la « politique de risque de durabilité ») décrit le processus et les outils utilisés pour identifier, évaluer, contrôler et surveiller les risques de durabilité qui pourraient avoir un effet négatif important sur la valeur de ses investissements et/ou ses objectifs de durabilité. Cette politique est revue et approuvée périodiquement. La dernière politique en date a été approuvée en mars 2021.

Comme indiqué dans la politique de gestion des risques liés au développement durable, le conseiller en investissement examine les risques liés au développement durable des investissements dans une double perspective de matérialité¹ en utilisant une approche de gestion des risques en quatre étapes :

- 1. Identifier** - Les principaux impacts négatifs sont en grande partie éliminés par des critères avant même qu'un investissement ne soit réalisé ; il s'agit d'une sélection à la fois positive et négative ;
- 2. Évaluer** - Les risques potentiels en matière de développement durable sont évalués à l'aide d'outils de notation ESG qui prennent en compte la probabilité d'occurrence et la gravité des impacts négatifs, y compris leur caractère potentiellement irréparable. Un contrôle préalable rigoureux de l'entreprise, y compris une vérification sur place, est effectué pour s'assurer qu'un système de gestion ESG adéquat est en place. Les constatations faites au cours de la procédure de diligence raisonnable peuvent conduire à une modification des conditions de la transaction. Si les risques liés à l'ESG ne peuvent pas être suffisamment atténués, l'investissement ne sera pas réalisé ;
- 3. Contrôle** - Les risques potentiels en matière de développement durable sont contrôlés en les évitant ou en les atténuant grâce à diverses méthodes, notamment des clauses ESG dans les accords de prêt, l'assistance technique, l'exigence d'un plan d'action E&S ; et

1. La double perspective de matérialité se réfère aux risques ESG externes qui peuvent affecter négativement une société de portefeuille, ainsi qu'aux risques ESG internes que la société de portefeuille crée par ses activités.

4. Suivi et rapports - Toutes les organisations partenaires font l'objet d'une évaluation annuelle. Une liste établie d'indicateurs est suivie pendant la période d'investissement et fait l'objet d'un rapport aux parties prenantes.

En général, le conseiller du fonds suit un processus itératif de détection précoce des risques liés au développement durable, qui se poursuit tout au long de la période d'investissement. Des informations de qualité sont le point de départ de l'identification des risques liés au développement durable. Le conseiller dispose d'une équipe spécialisée d'experts en investissement formés à la collecte d'informations pertinentes et à l'évaluation des risques dans une optique d'impact. Les principales sources d'information sont les suivantes :

- Entretiens avec les parties prenantes concernées (direction et conseil d'administration de l'organisation partenaire, experts du secteur, régulateurs, utilisateurs finaux, etc.) ;
- Examen des rapports d'audit externe et interne ;
- Analyse comparative avec un groupe de pairs ;
- Informations sur le marché et le secteur.



Quels ont été les principaux investissements du produit ?

Au cours de la période de référence, les 15 principaux investissements ont représenté 66 % des actifs du Fonds.

Principaux investissements	Secteur	% Actifs	Pays
Banco FIE	Activités financières et d'assurances ¹	11 %	Bolivie
Banco Ecofuturo	Activités financières et d'assurances	5 %	Bolivie
Banco Solidario	Activités financières et d'assurances	4 %	Équateur
Credicentro	Activités financières et d'assurances	4 %	Paraguay
ABACO	Activités financières et d'assurances	4 %	Pérou
Samfin	Activités financières et d'assurances	4 %	Inde
Mucap	Activités financières et d'assurances	4 %	Costa Rica
Cooperativa de Ahorro y Credito Pacifico	Activités financières et d'assurances	4 %	Pérou
Bayport	Activités financières et d'assurances	4 %	Colombie
Solutions SAVE	Activités financières et d'assurances	4 %	Inde
Namdev Finvest	Activités financières et d'assurances	4 %	Inde
Lovcen Banka	Activités financières et d'assurances	4 %	Monténégro
AF Kosovo	Activités financières et d'assurances	3 %	Kosovo
Juhudi Kilimo	Activités financières et d'assurances	3 %	Kenya
Fondi Besa	Activités financières et d'assurances	3 %	Albanie

NACE K64.9 en K65.1

Quelle a été la part des investissements liés au développement durable ?

À quoi ressemblait la répartition des actifs ?

Le Fonds a investi 87 % de ses actifs dans des investissements durables, tels que définis dans la SFDR. 100 % des investissements durables du fonds ont des objectifs sociaux et 0 % des objectifs environnementaux.

Le Fonds a investi 13 % de ses actifs dans la gestion des liquidités et/ou à des fins de couverture, ce qui est considéré comme un investissement « non durable » par la réglementation.



Dans quels secteurs économiques des investissements ont-ils été réalisés ?

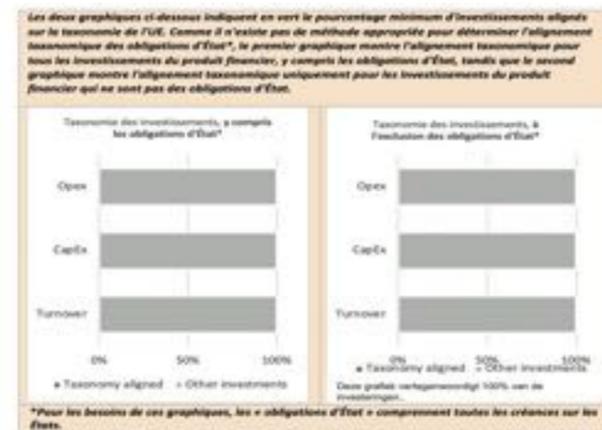
Le Fonds a investi dans l'inclusion financière en ciblant les intermédiaires financiers travaillant avec les micro-, les petites et les moyennes entreprises.

Dans quelle mesure les investissements durables sur le plan environnemental sont-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Sans objet.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?

Non



Sur la base de la valeur nette d'inventaire à un moment donné à la fin de chaque année. Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (atténuation du changement climatique) et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la taxonomie - voir l'explication dans la marge de gauche. Tous les critères relatifs aux activités économiques fossiles et nucléaires conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle a été la part des investissements dans les activités de transition et de valorisation ?

Sans objet.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE se compare-t-il aux périodes de référence précédentes ?

Sans objet

Quelle est la part des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas conformes à la taxonomie de l'UE ?

Sans objet.

Quelle est la part des investissements socialement durables ?

100 % des investissements durables avaient un objectif social.

Quels investissements ont été classés dans la catégorie « non durable » : quel était leur objectif et y avait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les investissements non durables du fonds comprennent des instruments de gestion des liquidités (par exemple, la détention de liquidités sur les comptes du fonds) ou des accords de couverture (pour couvrir le risque de change des investissements dans des sociétés dans des monnaies autres que USD). Par conséquent, les garanties environnementales ou sociales minimales ne s'appliquent pas.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif de durabilité ?

Pour atteindre son objectif de durabilité, le fonds met en œuvre et maintient un processus d'investissement spécifique, des critères de sélection pour les investissements, une liste d'exclusion et effectue une évaluation du risque et de l'impact de durabilité pour chaque investissement potentiel.

L'application d'une liste d'exclusion stricte a empêché le Fonds de financer des activités à haut risque environnemental et social, c'est-à-dire qu'elle a exclu les investissements ciblés impliqués dans la production ou le commerce de produits ou d'activités illégaux, d'armes et de munitions, de boissons alcoolisées (à l'exclusion de la bière et du vin), de tabac, de matières radioactives et de fibres d'amiante. Enfin, Le Fonds n'a pas financé d'investissements impliquant le travail forcé ou le travail des enfants (tels que définis dans les conventions de l'OIT), le commerce transfrontalier de déchets et de produits de déchets, et la

destruction de zones à haute valeur de conservation.

Lors de l'examen préliminaire, outre l'analyse du risque financier, les investissements ont été examinés sur la base de l'analyse du risque social et environnemental à l'aide de l'outil SPI4-ALINUS⁵, aligné sur les normes universelles. Les investissements qui ont obtenu un score inférieur à 55 % dans cet outil et dont les risques ESG ne peuvent être suffisamment atténués ont été exclus de l'univers des investissements potentiels.

L'on a veillé à ce que les organisations partenaires du Fonds répondent aux critères de sélection du Fonds (y compris les pratiques générales de gouvernance).

Quelles ont été les performances de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Le fonds n'utilise pas d'indice international ou européen comme référence.

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice général du marché ?

Sans objet.

Comment ce produit financier s'est-il comporté par rapport aux indicateurs de durabilité pour déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif de l'investissement durable ?

Sans objet.

Quelles ont été les performances de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Sans objet.

Comment ce produit financier s'est-il comporté par rapport à l'indice général du marché ?

Sans objet.

Objectif d'investissement durable

Cette déclaration est publiée par le fonds sur son site Internet conformément à l'article 3 de la SFDR. Le « risque de durabilité », tel que défini par la SFDR, est « un événement ou une circonstance de nature environnementale, sociale ou de gouvernance qui, si elle se produit, pourrait avoir un impact négatif matériel réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement ».

Le Fonds est exposé aux risques liés au développement durable sous la forme d'événements et de conditions environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG) qui peuvent avoir un impact

négatif sur les actifs, la situation financière et/ou bénéficiaire ou la réputation du Fonds.

Le Fonds est exposé aux risques liés au développement durable principalement par le biais de son exposition directe aux sociétés de services financiers, mais aussi indirectement par le biais de l'exposition de ces clients aux risques liés au développement durable avec leurs clients finaux. Ces risques peuvent être causés par des événements extérieurs tels que le changement climatique, mais aussi par des pratiques commerciales déficientes.

Ce risque est amplifié par le fait que la législation environnementale et sociale et les autres lois et règlements, ainsi que leur application, sont souvent plus faibles dans les pays où le Fonds opère, c'est-à-dire, notamment, en Afrique, en Asie, en Europe de l'Est et en Asie centrale, ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, comme le mentionne spécifiquement le document d'émission du Fonds.

Les investissements dans les pays émergents sont également exposés à des risques liés au travail et aux conditions de travail, y compris le travail des enfants, aux risques pour la santé, la sécurité et la sûreté des personnes, à l'utilisation efficace des ressources et à la pollution, à l'acquisition de terres et à la réinstallation (involontaire), à la biodiversité, à la gestion des ressources naturelles vivantes, aux populations indigènes et au patrimoine culturel.

Le Fonds finance des activités susceptibles d'être exposées et d'avoir des effets négatifs sur l'environnement et la société en termes de pollution environnementale, de risques pour la santé humaine, de sûreté et de sécurité, ainsi que de menaces pour la biodiversité et le patrimoine culturel d'une région. Si ces risques ne sont pas gérés de manière adéquate, ils peuvent avoir un impact négatif sur la réputation, la conformité réglementaire et la viabilité financière de la participation concernée. Compte tenu de l'orientation stratégique du Fonds, de telles conséquences pourraient à leur tour avoir un impact négatif sur le profil de risque, la réputation et/ou la situation financière du Fonds.

Outil développé par CERISE, une organisation à but non lucratif avec plus de 15 ans d'audits sociaux dans le domaine de l'inclusion financière, la finance rurale et les entreprises sociales (<http://www.cerise-microfinance.org>), engagée dans la finance éthique et responsable.

Toutefois, les risques liés au développement durable sont largement atténués par la stratégie d'investissement du Fonds, qui consiste à ne financer que des entreprises répondant à des critères stricts en matière de développement durable. Le Fonds applique des exclusions et s'abstient de financer des activités à haut risque environnemental et social. Le fonds intègre des considérations de durabilité dans la prise de décision et l'engagement des investisseurs tout au long du processus d'investissement. L'évaluation des investisseurs potentiels par le gestionnaire d'investissement comprend un examen des risques ESG et une vérification ESG, adaptés au profil de risque de l'investisseur. Dans le cadre de la vérification préalable des investisseurs potentiels, le gestionnaire d'investissement applique également les principes contenus dans la politique de risque de durabilité adoptée par le fonds, qui définit le cadre général du gestionnaire d'investissement pour l'identification, l'évaluation et l'atténuation des risques de durabilité, et qui est mise à la disposition des investisseurs.

L'engagement auprès des investisseurs potentiels et existants, y compris sur les questions ESG, fait partie intégrante du cycle d'investissement du fonds et contribue à un impact positif sur le développement. Le fonds surveille ses investissements au moyen de rapports trimestriels et annuels présentés par le gestionnaire d'investissement au conseil d'administration du fonds. Le contrôle s'effectue également par le biais de visites de suivi régulières (physiques ou virtuelles) de l'équipe du gestionnaire d'actifs sur les investissements. Sur la base de l'approche d'investissement sélective et ciblée, les risques liés au développement durable ne sont pas considérés comme significatifs au niveau du fonds et ne devraient donc pas avoir d'impact significatif sur la valeur des actifs et les performances financières du fonds. Toutefois, compte tenu du large éventail de risques liés au développement durable et malgré les politiques, procédures et outils mis en place pour gérer ces risques, il n'est pas certain que le fonds parviendra à éliminer ou à atténuer tous les risques liés au développement durable ou que ces risques ne se produiront pas, avec dans chaque cas des conséquences potentiellement importantes pour le fonds sur le plan financier, sur le plan de la réputation ou sur d'autres plans.





COLOPHON

Editeur responsable
Michiel Geers

Rédaction finale
Jorgen Muylaert
Incofin Investment Management

Conception
Adds2marketing

Photographie
Incofin scfs



INCOFIN CVSO
Micro-finance